

Démarche d'évaluation des compétences clés dans le cadre du Socle de connaissances et de compétences professionnelles (S2CP) et de l'objectif régional « J'acquiers et je développe mes compétences clés » (JAJDCC)

Janvier 2017

Groupe Recherche-Action 2015

Professionnalisation des acteurs de la formation

Région Pays de Loire / CAFOC de Nantes

Document réalisé à partir des productions du groupe recherche action « Démarche d'évaluation des compétences clés dans le cadre du Socle de connaissances et de compétences professionnelles (S2CP)¹ et de l'objectif régional « J'acquiers et je développe mes compétences clés » (JAJDCC)²

Professionnels des organismes de formation ayant participé à la recherche-action :

Valérie Leguen (CAP FORMATION 44), Odile Rince (CIFOR OUEST), Caroline Hébert (LE POINT CLE 44), Delphine Dubourg-guiard et Philippe Le Corre (GRETA LOIRE ATLANTIQUE 44), Laurent Chabot (A2F FORMATION 44), Emmanuelle Vince (CFP PRESQU'ÎLE 44), Valérie Joly-Cretois (AGITATO 53), Servanne Hascoet (APTIRA 49), Denis Cogne et Olivier Mary (GRETA DE L'ANJOU 49), Yvette Houdin (INFREP 49), Sylvie Pault (LEC-FORMATIONS 49), Valérie Buisson (ASPFA 49), Véronique Le Breton (GRETA DU CHOLETAIS 49), Cécile Lardière (INSUP CHALLANS 85) et Olivier Rolland (AGAFI 72).

Organisme ayant accompagné la recherche action : CAFOC de Nantes

¹ Socle de connaissances et de compétences professionnelles ayant conduit au décret n° 2015-172 du 13 février 2015. Le socle est « constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour une personne de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle ». Le certificat CléA est directement issu de ce socle.

² J'Acquiers ou Je Développe les Compétences Clés, objectif de formation de la région Pays de la Loire

Table des matières

INTRODUCTION	4
L'émergence dans les organismes de formation de groupes compétences clés « à objectifs mixtes »	4
Objectifs du groupe Recherche&Action	4
Place et rôle de la démarche d'évaluation construite dans le cadre du groupe R&A.....	5
Réalizations du groupe R&A	5
Grille comparative globale entre deux référentiels en lien avec les compétences clés : le référentiel élaboré par le CAFOC de Nantes à partir de la Recommandation européenne de 2006 sur les compétences clés ; le référentiel du Socle de connaissances et de compétences professionnelles (S2CP), support de la certification CléA®	9
Grille de base pour l'évaluation formative et sommative sur des parcours Compétences clés	15
Mise en situation : un exemple	38

INTRODUCTION

L'émergence dans les organismes de formation de groupes compétences clés « à objectifs mixtes »

Aujourd'hui, les organismes de formation qui accompagnent des stagiaires dans le cadre de JAJDCC sont susceptibles d'accueillir des publics aussi positionnés sur la certification CléA³. Ainsi, ils peuvent accompagner des stagiaires JAJDCC informés de la certification CléA et souhaitant, en plus des objectifs visés par JAJDCC, tenter l'évaluation certificative proposée dans le cadre de CléA ; ils peuvent également accueillir des stagiaires entrant sur le dispositif de formation CléA suite à une validation partielle des 7 domaines du S2CP. Les « publics CléA » sont susceptibles d'augmenter, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou salariés.

Pour obtenir des informations et des brochures sur CléA, les organismes de formation peuvent consulter le site du Comité paritaire national emploi formation⁴ qui fournit toutes les informations nécessaires, ainsi que les documents de communication.

Objectifs du groupe Recherche&Action

Le groupe Recherche & Action (R&A) propose, dans le cadre de la professionnalisation des acteurs pilotée par la région Pays de la Loire, de produire une **démarche d'évaluation des stagiaires suivant un parcours de formation aux compétences clés à « objectifs mixtes »** selon l'expression consacrée au sein du groupe.

Pour ce faire le groupe s'appuie sur deux référentiels : le référentiel des compétences clés issu de la Recommandation européenne de 2006, élaboré par le CAFOC de Nantes en 2010 et le référentiel du Socle de connaissances et de compétences professionnelles (S2CP), support de la certification CléA.

Les deux référentiels ont pour point commun les compétences clés mais n'ont pas le même statut ni la même histoire : démarré en 2008 par un groupe inter-académique et poursuivi par le CAFOC de Nantes jusqu'en 2010, le premier est défini par son collectif d'auteurs comme « la déclinaison opérationnelle » des 8 domaines de compétences de l'Europe, déclinées en 20 compétences. Ce référentiel couvre tous les champs de la vie et pas uniquement le champ professionnel, à l'instar de l'introduction à la Recommandation européenne de 2006 : « *Les compétences sont définies en l'occurrence comme un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte. Les compétences clés sont celles nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnels, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi* ».

Le second – le S2CP, proposé par le comité paritaire national interprofessionnel emploi-formation – COPANEF et validé par les partenaires sociaux, est rattaché à un décret (n° 2015-172 du 13 février 2015). Il comporte 7 domaines de compétences transversales à maîtriser dans l'environnement professionnel, déclinées en 28 sous-domaines. Le S2CP est le support de la certification CléA inscrite à l'Inventaire.

³ Certification sur les compétences clés inscrite à l'inventaire (*L'article L335-6 du code de l'éducation précise que « les certifications et habilitations correspondant à des compétences transversales exercées en situation professionnelle peuvent être recensées dans un inventaire spécifique établi par la Commission nationale de la certification professionnelle »*). Source : <http://inventaire.cncp.gouv.fr/>

⁴ <http://www.certificat-clea.fr/>

Pour obtenir le certificat CléA, il faut valider l'ensemble des 7 domaines. Le processus de certification de CléA se déroule en 2 ou 4 phases selon les cas. Dans tous les cas la première étape consiste en une « évaluation préalable ». Si lors de cette étape le candidat valide l'ensemble des 7 domaines alors son dossier sera directement transmis aux instances certificatives. Si la personne valide partiellement le S2CP alors elle dispose de 5 années pour valider les domaines non validés. Elle peut suivre un parcours de formation afin de développer les domaines et sous-domaines insuffisamment maîtrisés. Suite au parcours de formation, elle passe l'évaluation finale pour valider les domaines et sous-domaines qui ne l'avaient pas été lors de l'évaluation préalable. Puis, si tout se passe bien, son dossier est transmis aux instances certificatives.

Place et rôle de la démarche d'évaluation construite dans le cadre du groupe R&A

La démarche d'évaluation construite par le groupe R&A a pour but d'une part d'aider les organismes de formation à clarifier la fonction EVALUATION pour des parcours visant le développement de compétences clés et d'autre part de les outiller.

Les productions du groupe s'appuient sur les réalisations passées et sont compatibles avec la perspective de certification CléA.

Réalisations du groupe R&A

Etapes du parcours JAJDCC et du parcours CléA

- La première étape a consisté à présenter les similitudes et les différences entre un parcours JAJDCC et un parcours S2CP ou CléA

➡ Voir paragraphe suivant.

Comparaison des deux référentiels

- L'objectif du groupe étant d'établir des passerelles entre les deux dispositifs, il a estimé utile de comparer les deux référentiels de manière globale : les domaines représentés dans les deux référentiels, les domaines sous-représentés, tronqués, absents...

➡ GRILLE 1

Grille de base fusionnant les deux référentiels

- Il a ensuite réalisé une grille de base pour l'évaluation, articulant les critères du S2CP et les éléments de contenu du référentiel du CAFOC de Nantes. **Le groupe est attaché au fait que les compétences transversales se déploient dans tous les domaines de la vie. Un principe fort est affirmé par le groupe qui estime que les compétences clés ne peuvent être développées de manière complète si elles ne sont pas mises en œuvre dans tous les domaines de la vie. L'individu est considéré dans sa globalité (sociale, culturelle et professionnelle). Les critères formulés dans la grille ne se limitent donc pas au seul champ professionnel, ils couvrent également le champ personnel, social, de formation... et sont susceptibles de correspondre à un large panel de situations.**

➡ GRILLE 2

Parcours de formation JAJDCC et parcours de formation S2CP

Important : une même personne peut suivre un parcours JAJDCC et décider (Si le temps et les finances le permettent) en cours de parcours, de s'inscrire à la certification CléA. D'un point de vue organisationnel, deux possibilités :

- Si l'organisme de formation n'est pas habilité en tant « qu'évaluateur CléA » alors il aiguillera le candidat vers un prestataire habilité et réalisera les phases d'évaluation de JAJDCC en cohérence avec les phases d'évaluation CléA ;
- Si l'organisme de formation est habilité en tant qu'évaluateur CléA, il procédera à une fusion des démarches d'évaluation JAJDCC et CléA afin de respecter les objectifs respectifs de CléA et de JAJDCC.

Comparaison des deux parcours de formation

Légende

- **surbrillé jaune** : étape de certification et non de formation, nommée prestation « Evaluation » dans le cadre de la réponse à la commande du COPANEF (cf. Appel d'offre du 22 avril 2015)
- non surligné : étapes de formation incluant des phases d'évaluation formative mais aussi sommative
- **en rouge** : phases par lesquelles le groupe R&A est particulièrement concerné
- **surbrillé vert** : phases susceptibles d'intégrer le processus validation/certification CléA

ETAPES DU PARCOURS DE FORMATION		S2CP / CléA	JAJDCC
Positionnement	Quoi ?	« Evaluation préalable » - Informations CléA - Explication de l'expérience - Retour de preuves - Mise en situation ⁵ - Restitution - Préconisation de parcours de formation, le cas échéant - Renseignement d'un dossier à remettre aux acteurs chargés de la prestation « formation »	« Positionnement » - Information - Explication de l'expérience - Mise en situation ⁶ - Entretien de restitution - Contrat de formation individuel
	Qui ?	Référents de parcours habilités en tant « qu'Évaluateurs ⁷ » dans le cadre de l'appel d'offre COPANEF du 22 avril 2015	Référents de parcours
	Durée	Jusqu'à 7 heures en tout (évaluation finale comprise)	Une demi-journée
Parcours de formation	Quoi ?	Proposer des situations d'apprentissage et un accompagnement permettant le développement des sous-domaines du S2CP Evaluer de manière formative et sommative⁸	Proposer des situations d'apprentissage et un accompagnement permettant le développement des compétences clés du référentiel du CAFOC de Nantes Evaluer de manière formative et sommative
	Qui ?	Formateurs habilités dans le cadre de l'appel d'offre COPANEF du 22 avril 2015	Formateurs spécialisés sur un ou plusieurs domaines de compétences clés
	Durée	Variable, en fonction des résultats de l'évaluation préalable	Variable, en fonction de la prescription de départ et des résultats du positionnement
Evaluation finale	Quoi ?	Valider la maîtrise des sous-domaines du S2CP, en référence aux résultats attendus formalisés dans le référentiel Transmettre le dossier aux instances certificatives (commissions paritaires nationales interprofessionnelles – CPNEFP - pour les salariés et COPAREF pour les demandeurs d'emploi)	Valider d'une part le degré de maîtrise des compétences clés atteint et d'autre part le degré de maîtrise des capacités associées à ces compétences, à la fin du parcours de formation Remettre une attestation des progressions entre le début et la fin du parcours de formation
	Qui	Professionnels des organismes de formation habilités en tant qu'Évaluateurs (cf. Appel d'offre du COPANEF)	Référents de parcours
	Durée	Dépendra du nombre de domaines et sous domaines à valider.	Dépendra de la durée totale du parcours de formation
Certification	Quoi	Certifier « socialement parlant » la maîtrise des compétences clés du S2CP en vue de la remise du certificat CléA (parchemin)	
	Qui	CPNEFP COPANEF	
	Durée	Passage en commissions	

⁵ Chaque réseau retenu dans le cadre de l'appel d'offre du COPANEF du 22 avril 2015 a élaboré une mise en situation pour l'évaluation préalable

⁶ En région, une situation a été construite par les acteurs de la formation dans le cadre de la professionnalisation de ces derniers. La mise en situation « Le déménagement » fait partie du dispositif « Le révélateur de compétences » téléchargeable à partir de : <http://www.acteursfpc.paysdelaloire.fr/index.php/espaces-de-travail/animation-des-dispositifs-competences-cles>

⁷ Voir appel d'offre du COPANEF du 22 avril 2015, parties « Rôle et missions des parties prenantes », pages 12 et 13

⁸ [Démarches de l'organisme de formation dans le processus de formation. L'évaluation formative a pour but de contrôler la progression des apprentissages tout au long de la formation, afin d'apprendre de ses erreurs et de réguler les objectifs pédagogiques (une des formes de la pédagogie différenciée) ; l'évaluation sommative a pour but de contrôler les acquis à un moment t du parcours de formation. A ne pas confondre avec l'évaluation certificative qui n'est pas une démarche de l'organisme de formation mais une fonction de la formation, qui « consiste à certifier socialement [...] les effets d'une action menée et considérée comme achevée » (De Ketele, 2010)]. Evaluation formative et évaluation certificative : une conception réductrice de l'évaluation Jean-Yves Beroud, Christine Poplimont (Evaluer et certifier en formation professionnelle, Hors-série AFPA, mars 2016)

Mise en situation

Le groupe a également réalisé une mise en situation, dans la continuité de son intention de départ : inscrire son action (de développement comme d'évaluation) dans une approche par les compétences et non par les savoirs. Citons Gérard Scallon⁹ : « *La notion de situation prend son sens lorsqu'on sait que la compétence se définit dans l'action et non dans un cumul de connaissances et de savoir-faire théoriques* ».

Il est essentiel que la mise en situation soit complétée d'un **entretien poussé**, en aval de la situation, afin d'enrichir les données recueillies suite à la mise en situation. En effet la situation est une occasion pour le stagiaire de mobiliser des capacités ainsi que les compétences, mais cette occasion n'est pas suffisante pour estimer un degré de maîtrise « dans l'absolu ».

Pour cet entretien, le formateur s'appuiera sur ce qu'a produit le stagiaire dans la situation de la « fête des voisins », puis il le questionnera dans une triple perspective : 1. Le faire expliciter la manière dont il s'y est pris pour agir dans la situation de la « fête des voisins », 2. Le faire verbaliser des situations où il a mobilisé la même compétence et 3. Le faire verbaliser sa projection dans au moins une autre situation de sa vie : une situation structurellement similaire au sens où elle mobiliserait les mêmes compétences mais conjoncturellement différente au sens où son environnement, son « habillage » serait autre¹⁰.

Citons François-Marie Gérard qui a conceptualisé à partir de ses recherches en milieu scolaire, mais qui peut intéresser notre environnement de la formation professionnelle continue :

« *Quelqu'un témoigne de sa compétence quand, confronté à une situation complexe, il va faire appel aux ressources qui sont nécessaires pour résoudre cette situation (De Ketele 2001 ; Dolz & Ollagnier 2002 ; Jonnaert 2002 ; Rey, Carette, Defrance & Kahn 2003 ; Roegiers 2004, 2010 ; Scallon 2004 ; Carette 2007). Ces ressources sont soit des ressources internes (des savoirs, des savoir-faire, des valeurs, des processus cognitifs...), soit des ressources externes (un ordinateur, une bibliothèque, une discussion...). La complexité de la situation est liée au fait qu'il n'est pas possible de la résoudre en utilisant une seule ressource, mais qu'il faut en combiner plusieurs de manière intégrée. La compétence est donc de pouvoir, en situation, analyser celle-ci, puis identifier parmi toutes les ressources disponibles celles qui sont pertinentes par rapport à la situation et les utiliser de manière interactive pour la résoudre [...]. Pour devenir compétent, il faut donc d'une part acquérir une multitude de ressources – ce qui en termes scolaires signifie apprendre des savoirs et des savoir-faire – et, d'autre part, apprendre à les mobiliser pour résoudre une situation. Ces deux types d'apprentissage entraîneront deux types d'évaluation scolaire : d'une part, l'évaluation des ressources permettra de vérifier que les différents savoirs et savoir-faire sont bien acquis par les élèves et, si nécessaire, de renforcer, voire de recommencer, leur apprentissage ; d'autre part, l'évaluation des compétences permettra de s'assurer que les élèves confrontés à des situations complexes sont à même d'utiliser tout ce qu'ils ont appris pour les résoudre. »¹¹*

Précisons qu'étant donné le temps imparti au groupe la mise en situation reste à finaliser au niveau des ressources à produire. Les indications sont données dans le fichier dédié à la situation « la fête des voisins »

⁹ Des savoirs aux compétences, exploration en évaluation des apprentissages – Gérard SCALLON – de boeck, 2015

¹⁰ Cf. Meirieu et la question du transfert notamment la notion d'indicateurs de structure et d'indicateurs de surface (1990)

¹¹ <http://www.fmgerard.be/textes/regulation.html>

Grille comparative globale entre deux référentiels en lien avec les compétences clés : le référentiel élaboré par le CAFOC de Nantes à partir de la Recommandation européenne de 2006 sur les compétences clés ; le référentiel du Socle de connaissances et de compétences professionnelles, support de la certification CléA®

Présentation

La réalisation de cette première grille comparative a été nécessaire afin d'obtenir une vision globale des points communs et différences entre deux référentiels en lien avec les compétences clés et utilisés par les formateurs de la région Pays de Loire : le référentiel du CAFOC de Nantes, élaboré en déclinaison de la Recommandation européenne de 2006 sur les compétences clés, utilisé par les organismes de formation ligériens depuis 2009 ; le référentiel du socle de connaissances et de compétences professionnelles (S2CP), support de la certification CléA, paru en 2015.

Cette grille doit servir aux formateurs, afin qu'ils intègrent le référentiel CléA dans leurs pratiques, tout en poursuivant l'accompagnement auprès des stagiaires du programme régional « J'acquiers Je Développe mes Compétences Clés ».

Cette première grille est une première étape avant la réalisation d'une grille plus précise ayant pour objectif de servir de base à l'évaluation formative et sommative tout au long du parcours de formation aux compétences clés.

Légende

La colonne de gauche présente les 8 domaines de la Recommandation européenne, ainsi que les 20 « sous-domaines » décliné par le CAFOC de Nantes, sur la base d'un travail réalisé préliminairement par un groupe inter-académique au niveau du ministère de l'éducation nationale. Précisions que ces sous-domaines ne sont pas considérés comme des capacités (au sens « bout de compétences ») mais plutôt comme des compétences, répondant à la définition que donne Mathieu Gagnon en 2008 : « *un savoir-agir fondé sur une pratique réflexive impliquant la mobilisation et la combinaison efficaces de ressources individuelles (connaissances, habiletés, attitudes...) et du milieu (informations, personnes, matériel...) à l'intérieur de situations-problèmes jugées complexes* ».

La colonne du milieu énonce quelques éléments globaux de comparaison entre les deux référentiels

La colonne de droite présente les 7 domaines du S2CP visant la certification CléA, ainsi que les 28 sous-domaines, que nous qualifierions plutôt de « capacités » au sens de « composantes » de la compétence : une composante plus limitée, moins complexe, davantage liée à un domaine d'activité précis et ne formant pas « un tout en soi », socialement significatif, en situation.

Les parties en rouge sont des commentaires pour chaque sous-domaine, afin de le situer par rapport à l'autre référentiel.

Légende

Xxxxx : présent dans le référentiel du CAFOC de Nantes élaboré à partir de la Recommandation européenne et non repris dans le S2CP

<p>Compétences Europe (les huit compétences présentes dans l'annexe de la Recommandation européenne)</p> <p>Définition</p> <p>Contenus (cf. référentiel conçu par le CAFOC de Nantes)</p>	<p>Comparaison entre les deux référentiels</p>	<p>Compétences Socle de connaissances et de compétences (visant la certification CléA)</p> <p>Contenus (cf. référentiel)</p>
<p>« Les compétences clés pour l'éducation et formation tout au long de la vie constituent un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte. Elles sont particulièrement nécessaires à l'épanouissement et au développement personnels des individus, à leur inclusion sociale, à la citoyenneté active et à l'emploi »</p>		<p>« Le Socle de connaissances et de compétences professionnelles » se définit comme étant l'ensemble des connaissances et compétences qu'un individu, quel que soit son métier ou son secteur professionnel, doit maîtriser totalement, afin de favoriser son employabilité et son accès à la formation professionnelle »</p>
<p>Communiquer dans la langue maternelle¹² (n°1)</p> <p>Faculté d'exprimer et d'interpréter des concepts, pensées, sentiments, faits et opinions oralement et par écrit (écouter, parler, lire et écrire), et d'avoir des interactions linguistiques appropriées et créatives dans toutes les situations de la vie sociale et culturelle</p> <p>11. Utiliser et produire des écrits en langue française (présent dans le S2CP mais sous forme de capacités associées)</p> <p>12. Communiquer à l'oral en langue française (idem)</p>	<p>Compétence présente dans les deux, avec des sous-domaines plus de l'ordre de la capacité¹³ que de la compétence pour le S2CP.</p>	<p>Communiquer en français (n°1)</p> <p>Ecouter et comprendre S'exprimer à l'oral Lire Ecrire Décire - Formuler</p> <p>(Tous ces sous-domaines sont présents dans le réf. CAFOC de Nantes dans lequel ils représentent des capacités associées à la compétence 12 et ne sont pas dissociés)</p>

¹² En France, cette compétence s'est traduite, dans les différents « programmes » compétences clés, par la compétence à s'exprimer dans la langue française

¹³ Capacité : même si l'on ne peut pas définir une compétence comme une somme de capacités, nous simplifierons la complexité des compétences en disant que la capacité est un « bout » de compétence. Toutefois, la compétence est toujours davantage que la somme des capacités qui peuvent lui être associées.

<p>Communiquer dans une langue étrangère (n°2) <i>Implique, au-delà des mêmes compétences de base que celles de la communication dans la langue maternelle, la médiation et la compréhension des autres cultures. Le degré de maîtrise dépend de plusieurs facteurs et des capacités d'écouter, de parler, de lire et d'écrire</i></p> <p>Compétence non présente dans le S2CP</p>	<p>Non présent dans le S2CP</p>	
<p>Compétence mathématique et compétence de base en sciences et technologie (n°3)</p> <p><i>La compétence mathématique est l'aptitude à développer et appliquer un raisonnement mathématique en vue de résoudre divers problèmes de la vie quotidienne, l'accent étant mis sur le raisonnement, l'activité et le savoir.</i> <i>Les compétences de base en sciences et technologies renvoient à la maîtrise, à l'emploi et à l'application des connaissances et méthodologies servant à expliquer le monde de la nature. Elles supposent une compréhension des changements liés à l'activité humaine et à la responsabilité de tout individu en tant que citoyen</i></p> <p>31. Traiter une situation en mobilisant les outils mathématiques adaptés (Sur-représenté dans le S2CP, en tant que domaine (n°2) du S2CP)</p> <p>32. Mobiliser une démarche scientifique et technologique (non présent dans le S2CP)</p>	<p><i>Plus grande envergure dans la Recommandation européenne qui intègre des connaissances et méthodologies servant à expliquer le monde et la nature.</i> <i>Dans le Socle, cette compétence est réduite aux règles de base du calcul et du raisonnement mathématique à mobiliser dans la vie professionnelle</i></p>	<p>Utiliser les règles de base du calcul et du raisonnement mathématique (n°2)</p> <p>Se repérer dans l'univers des nombres Résoudre un problème en mettant en jeu une ou plusieurs opérations Lire et calculer les unités de mesure, de temps et des quantités Se repérer dans l'espace Restituer oralement un raisonnement mathématique</p> <p>(Sous domaines présents dans la compétence 31)</p> <p>Pas de sous domaines correspondant à la compétence 32 du réf. CAFOC de Nantes)</p>

<p>Compétence numérique (n°4)</p> <p><i>Implique l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information (TSI) et, donc, la maîtrise des technologies de l'information et de communication (TIC)</i></p> <p>41. Produire des documents en utilisant des outils numériques (présent dans le S2CP : sous domaine 32, avec davantage d'outils numériques que dans le S2CP)</p> <p>42. Rechercher et évaluer l'information (présent dans le S2CP dans le sous domaine 33)</p> <p>43. Communiquer et échanger, collaborer en réseau (présent dans le S2CP uniquement sous l'aspect « utiliser la fonction de messagerie au travail » (sous domaine 34))</p>	<p><i>La compétence numérique de la Recommandation européenne a une envergure plus large que celle du Socle.</i></p> <p><i>Quant aux référentiels, ils sont comparables hormis le fait que les sous-domaines issus de la Recommandation européenne s'appliquent à tous les champs de la vie.</i></p>	<p>Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique (n°3)</p> <p>31. Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur (disséminé dans les 3 sous-domaine 41, 42 et 43 du référentiel du CAFOC de Nantes)</p> <p>32. Saisir et mettre en forme du texte – Gérer des documents (présent dans le sous domaine 41 du référentiel du CAFOC de Nantes)</p> <p>33. Se repérer dans l'environnement internet et effectuer une recherche sur le web (présent dans le sous domaine 42 du référentiel du CAFOC de Nantes)</p> <p>34. Utiliser la fonction de messagerie (présent dans une petite partie du sous domaine 43 du référentiel du CAFOC de Nantes)</p>
<p>Apprendre à apprendre (n°5)</p> <p><i>Capacité à entreprendre et organiser soi-même un apprentissage à titre individuel ou en groupe, selon ses propres besoins, à avoir conscience des méthodes et des offres</i></p> <p>51. Développer ses capacités d'apprentissage (non présent en tant que tel dans le S2CP)</p> <p>52. Rechercher, traiter et exploiter des informations (présent dans le S2CP (62)mais uniquement dans le champ professionnel)</p> <p>53. S'organiser (présent dans le S2CP (sous domaine 52))</p>	<p><i>La compétence de la Recommandation européenne se situe à la racine de l'évolution d'un individu au cours de sa vie, celle du S2CP s'inscrit dans la professionnalisation tout au long de la vie, en situation de travail puis dans des dispositifs de professionnalisation</i></p> <p><i>Dans le S2CP on ne retrouve pas la dimension « développer ses capacités d'apprentissage » du référentiel du CAFOC de Nantes, qui prend en compte l'aspect cognitif et métacognitif de l'évolution de l'individu</i></p>	<p>Apprendre à apprendre tout au long de la vie (n°6)</p> <p>61. Accumuler de l'expérience et en tirer les leçons appropriées (non présent en tant que tel dans le référentiel du CAFOC de Nantes)</p> <p>62. Entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel (non présent en tant que tel dans le référentiel du CAFOC de Nantes)</p> <p>63. Optimiser les conditions d'apprentissage (de la théorie à la pratique professionnelle) (partiellement présent dans le référentiel du CAFOC de Nantes, sous domaines 51, 52, 53)</p>

<p>Compétences civiques et sociales (n°6)</p> <p><i>La compétence sociale renvoie aux compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles ainsi qu'à toutes les formes de comportement d'un individu pour participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle. Elle correspond au bien-être personnel et collectif. La compréhension des codes de conduite et des usages des différents environnements dans lesquels l'individu évolue est essentielle. Par ses compétences civiques, notamment sa connaissance des notions et structures sociales et politiques (démocratie, justice, égalité, citoyenneté et droits civils), un individu peut assurer une participation civique active et démocratique</i></p> <p>61. Agir et interagir au sein d'un collectif (Sur-représenté dans le S2CP car représente 1 domaine entier : le n°4)</p> <p>62. Adapter son comportement dans une situation en respectant les règles et codes en vigueur (Sur-représenté dans le S2CP car représente le domaine entier n°7)</p> <p>63. Agir en citoyen (Sous-représenté dans le S2CP : représente 1 sous partie du sous-domaine du S2CP : n°74)</p>	<p><i>Dans le référentiel de la Recommandation européenne, ces compétences sont de deux ordre, l'une d'elle englobant largement la compétence du S2CP à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe, dans le champ professionnel. Ce sous-domaine du référentiel du CAFOC de Nantes est donc survalorisé en prenant le statut d'un domaine entier du S2CP. Cette compétence du S2CP n'est qu'une petite partie de la double-compétence de la Recommandation européenne. Le 2^{ème} sous-domaine du référentiel du CAFOC de Nantes correspond à une partie d'une autre compétence du S2CP (la compétence n°7) Le 3^{ème} sous-domaine du référentiel du CAFOC de Nantes correspond à une partie d'une autre compétence du S2CP (la compétence n°5</i></p>	<p>Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe (n°4)</p> <p>41. Respecter les règles de vie collective 42. Travailler en équipe 43. Contribuer dans un groupe 44. Communiquer (Tous ces sous-domaines sont inclus dans un seul sous domaine du référentiel du CAFOC de Nantes, le 61)</p> <p>Maitriser les gestes et postures Et respecter des règles d'hygiène, de sécurité Et environnementales élémentaires (n°7)</p> <p>71. Respecter un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité (non présent en tant que tel dans le référentiel du CAFOC de Nantes) 72. Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques (non présent en tant que tel dans le référentiel du CAFOC de Nantes) 73. Etre capable d'appliquer les gestes de premier secours (non présent en tant que tel dans le référentiel du CAFOC de Nantes) 74. Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie (présent pour partie dans le sous domaine 63 dans le référentiel du CAFOC de Nantes)</p>
--	---	--

<p>Esprit d'initiative et d'entreprise (n°7)</p> <p><i>Consiste en la capacité de passer des idées aux actes. Suppose créativité, innovation et prise de risques, ainsi que la capacité de programmer et de gérer des projets en vue de la réalisation d'objectifs. L'individu est conscient du contexte dans lequel s'inscrit son travail et est en mesure de saisir les occasions qui se présentent. Il est le fondement de l'acquisition de qualifications et de connaissances plus spécifiques dont ont besoin tous ceux qui créent une activité sociale ou commerciale ou qui y contribuent. Cela devrait inclure la sensibilisation aux valeurs éthiques et promouvoir la bonne gouvernance</i></p> <p>Domaine sous-représenté dans le S2CP</p> <p>71. Prendre des initiatives (présent dans le S2CP, sous domaine 53 et uniquement dans le champ professionnel)</p> <p>72. Innover (non présent dans le S2CP)</p> <p>73. Construire, mettre en œuvre et évaluer une action ou un projet (présent dans le S2CP, sous domaine 52)</p>	<p><i>Compétence de la Recommandation européenne non reprise en tant que compétence dans le S2CP mais présente en tant que sous-domaine (53) dans le domaine 5</i></p>	<p>Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel (n°5)</p> <p>51. Comprendre son environnement de travail (non présent en tant que tel dans le référentiel du CAFOC de Nantes)</p> <p>52. Réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action simple ou d'un projet (présent dans le référentiel du CAFOC de Nantes, sous domaine 73)</p> <p>53. Prendre des initiatives et être force de proposition (présent dans le référentiel du CAFOC de Nantes, sous domaine 71)</p>
<p>Sensibilité et expression culturelle (n°8)</p> <p><i>Implique la conscience de l'importance de l'expression créatrice d'idées, d'expériences et d'émotions sous diverses formes (musique, arts du spectacle, littérature et arts visuels).</i></p> <p>Repérer et exprimer la valeur esthétique et/ou artistique et/ou culturelle... d'un objet, d'une activité, d'une situation</p> <p>Intégrer dans une production ou une activité une dimension esthétique et/ou artistique et/ou culturelle...</p>	<p><i>Ce domaine n'a pas été repris par les partenaires sociaux dans le S2CP. Le référentiel du CAFOC de Nantes le décline de manière opérationnelle, en s'appuyant sur des situations appartenant aux champs professionnel, personnel et social</i></p>	

Grille de base pour l'évaluation formative et sommative sur des parcours Compétences clés

Critères issus de deux référentiels en lien avec les compétences clés : le référentiel élaboré par le CAFOC de Nantes à partir de la Recommandation européenne de 2006 sur les compétences clés ; le référentiel du Socle de connaissances et de compétences professionnelles, support de la certification CléA®

Présentation

Le groupe a choisi de réaliser une grille qui permette d'évaluer les sous-domaines du S2CP tout en y intégrant des critères issus du référentiel du CAFOC de Nantes lorsqu'ils n'étaient pas représentés, ou sous-représentés, dans le S2CP. Ce choix s'explique doublement : d'une part les organismes de formation accompagnant des stagiaires des dispositifs Région peuvent être amenés à intégrer dans les groupes des stagiaires venant de passer l'évaluation préalable dans le cadre du CléA ; d'autre part les stagiaires des dispositifs Région peuvent être intéressés par la certification CléA.

Le groupe a souhaité mettre en valeur la logique prédominante des travaux engagés dans le cadre de la professionnalisation des acteurs depuis 2009 : l'approche par compétence en situation. C'est la raison pour laquelle coexistent deux logiques d'évaluation : une évaluation des capacités associées à la compétence, où les stagiaires sont évalués sur la maîtrise des composantes de la compétence, sur la maîtrise de leur potentiel ; une évaluation de la performance globale, en situation, sur un domaine entier de compétences clés, où les stagiaires sont évalués sur la maîtrise cumulée des critères suivants : finalisation de l'action (« aller jusqu'au bout ou pas ») ; efficacité (ratio entre l'investissement et le résultat ; mobilisation des ressources externes (humaines, matérielles, d'information...) ; réflexivité (prise de recul pendant et après l'action) ; capacité à juger de la qualité du résultat de l'action ; tolérance aux situations ambiguës et/ou instables ; capacité à se distancier du cadre, à agir de manière autonome tout en respectant son périmètre de responsabilité.

Légende et modalités de lecture de la grille

Tout ce qui concerne le référentiel du CAFOC de Nantes élaboré à partir de la Recommandation européenne est en **bleu** ; tout ce qui concerne le référentiel du S2CP est en **vert souligné**.

Le groupe a essayé de faire apparaître les deux référentiels au sein de la grille présentée. Toutefois, dès lors que les structurations entre les deux référentiels ne sont pas compatibles (exemple : pour le domaine 3 du S2CP et 4 du référentiel CAFOC de Nantes, le sous-domaine S2CP « *Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur* » est réparti dans les trois sous-domaines du référentiel CAFOC de Nantes), il a été décidé – parce que les stagiaires pourront être soumis à validation en vue d'une certification – que la structuration S2CP l'emporterait et constituerait la structuration d'entrée du tableau. Ainsi, sont reportés en bleu les éléments propres au référentiel CAFOC de Nantes.

Axes de progrès

Le groupe est insatisfait des critères négatifs formulés aux paliers 1 et 2. Ces derniers sont la déclinaison « dégradée » des qualificatifs attribués au palier par défaut présent dans le S2CP, c'est-à-dire celui assimilable au niveau « transposition » (« *A l'instar du RCCSP de l'ANLCl, il ne comporte pas de degrés, toutefois, une concordance peut être faite avec le niveau « transposition » du RCCSP* ». Appel d'offre du COPANEF du 22 avril 2015). Faute de temps, le groupe a décidé de conserver cette version parce qu'elle peut être une base intéressante pour les formateurs afin qu'ils construisent une grille qui valoriserait le « savoir-agir » du stagiaire évalué, si complexe¹⁴ soit-il, ce dans une même logique que celle ayant présidé à l'élaboration du Cadre européen commun de référence pour les langues¹⁵.

Sur le plan déontologique, le groupe souhaite évaluer une personne sur la base de critères positifs et non négatifs puisque cela revient à identifier « ce qui n'est pas » et est donc contraire à une pédagogie centrée sur l'apprenant. Le groupe part du principe que les personnes adultes, à défaut de mettre en œuvre chaque compétence clé de manière adaptée à la situation et aux attendus, actent toujours une partie de la compétence clé, dans des situations diverses. C'est la raison pour laquelle le groupe a pour objectif à moyen terme de pouvoir évaluer la mise en œuvre de la compétence, même partielle, même imparfaite. D'où la création des petits tableaux nommés « critères de performance », permettant d'évaluer globalement le stagiaire sur la mise en œuvre de la compétence en situation.

Modalités d'utilisation de la grille

La présente grille est une base pour évaluer le stagiaire sur les compétences clés du référentiel du S2CP, tout en y intégrant des critères propres au référentiel avec lequel travaillent principalement les formateurs de la région Pays de la Loire, à savoir le référentiel du CAFOC de Nantes élaboré en 2010 suite à la Recommandation européenne de 2006.

Elle pourra entraîner la construction de grille d'auto-évaluation ainsi que l'élaboration de situations d'évaluation construites à partir des situations réelles auxquelles les stagiaires sont confrontées dans leur vie quotidienne personnelle ou professionnelle. Vous trouverez dans le présent guide deux exemples des outils cités, tous deux réalisés par le groupe Recherche & Action.

¹⁴ Un « savoir-agir » complexe ne se réduit pas à l'énumération de quelques capacités qui le tronquerait, c'est un tout intégré de moindre envergure qu'un savoir-agir complexe. D'après J.-L. LE MOIGNE, la modélisation des systèmes complexes, 1990, Paris, Dunod

¹⁵ Cadre européen commun de référence pour les langues :

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_fr.pdf

Groupe Recherche-Action 2015 : Développer les pratiques d'évaluation du S2CP et des compétences clés associées

Compétences clés de la Recommandation européenne de 2006 <u>Domaines et sous domaines du Socle de connaissances et de compétences (visant la certification CléA® 2015)</u>	Critères d'évaluation à 3 paliers, en référence à divers cadres de référence ¹⁶		
	Palier 1	Palier 2	Palier 3 ¹⁷
Communiquer dans la langue maternelle ¹⁸ (n°1) 11. Utiliser et produire des écrits en langue française 12. Communiquer à l'oral en langue française <u>Communiquer en français (n°1) dans l'univers professionnel</u>	<u>Vert souligné : extrait et adaptation (pour les paliers 1 et 2) du S2CP.</u> <u>Bleu : extrait du référentiel du CAFOC de Nantes</u>		
<u>Ecrire</u>	<u>Non-respect de la syntaxe, Compte-rendu ou formulaire renseignés de manière incomplète, anomalies non repérées dans un document écrit, message oral incorrectement retranscrit à l'écrit, vocabulaire professionnel non exact, description incomplète et difficilement compréhensible de situation</u> Les écrits à la main sont difficiles à déchiffrer Le document reproduit à l'écrit ne respecte l'orthographe, la ponctuation et les dispositions d'origine	<u>Respect partiel de la syntaxe, renseignement partiel d'un compte-rendu ou d'un formulaire, repérage aléatoire d'anomalies dans un document écrit, retranscription écrite partielle d'un message oral, vocabulaire professionnel aléatoire, description écrite partielle et moyennement compréhensible d'une situation</u> Les écrits à la main sont partiellement lisibles et ils sont peu aisés à déchiffrer Le document reproduit à l'écrit respecte partiellement l'orthographe, la ponctuation et les dispositions d'origine	<u>Respect de la syntaxe, renseignement correct d'un compte-rendu ou d'un formulaire, anomalies repérées dans un document écrit, message oral retranscrit correctement à l'écrit, vocabulaire professionnel exact, description complète et compréhensible d'une situation</u> Les écrits à la main sont lisibles et faciles à déchiffrer Le document reproduit à l'écrit respecte l'orthographe, la ponctuation et les dispositions d'origine

¹⁶ Cadre national de référence de l'ANLCI, 2003 (4 degrés) ; RCCSP (3 degrés), 2009 ; groupe de travail ministère de l'éducation nationale, 2010 : paliers de complexité des situations où sont mises en œuvre les compétences ; Cadre européen des certifications (8 niveaux)

¹⁷ Il est précisé dans l'appel d'offre du COPANEF du 22 avril 2015 : « A l'instar du RCCSP de l'ANLCI, il (le S2CP) ne comporte pas de degrés, toutefois, une concordance peut être faite avec le niveau « transposition » du RCCSP. Ainsi, au regard du référentiel Socle de connaissances et de compétences professionnelles, une compétence sera acquise lorsque la personne sera capable de la transposer »

¹⁸ En France, cette compétence s'est traduite, dans les différents « programmes » compétences clés, par la compétence à s'exprimer dans la langue française

Groupe Recherche-Action 2015 : Développer les pratiques d'évaluation du S2CP et des compétences clés associées

<p><u>Lire</u></p>	<p><u>Nature et fonction d'un document rarement identifiée ; les informations lues sont peu comprises ; le degré d'authenticité d'un document n'est pas repéré ; décryptage quasi absent d'un tableau à double-entrée</u> Ne lit pas à voix haute Les principales informations ne sont pas extraites à partir d'un document écrit</p>	<p><u>Identification aléatoire de la nature et fonction d'un document ; identification partielle des informations lues ; repérage aléatoire du degré d'authenticité d'un document ; décryptage incomplet de tableau à double-entrée</u> Lire à voix haute avec hésitation Les principales informations sont en partie extraites à partir d'un document écrit</p>	<p><u>Identification de la nature et fonction d'un document ; identification des informations lues ; repérage du degré d'authenticité d'un document ; décryptage de tableau à double-entrée</u> Lire à voix haute Les principales informations sont extraites à partir d'un document écrit</p>
<p><u>Décrire - Formuler</u></p>	<p><u>Retransmission orale trop éloignée de la réalité d'une information ou d'une situation</u> <u>Retransmission orale d'une information ou d'une situation difficilement compréhensible et ne respectant pas les règles de syntaxe</u></p>	<p><u>Retransmission orale partiellement fidèle à la réalité d'une information ou d'une situation</u> <u>Retransmission orale d'une information ou d'une situation partiellement compréhensible et ne respectant pas l'ensemble des règles de syntaxe</u></p>	<p><u>Retransmission orale fidèle à la réalité d'une information ou d'une situation</u> <u>Retransmission orale d'une information ou d'une situation compréhensible et respectueuse des règles de syntaxe</u></p>
<p><u>Ecouter et comprendre</u></p>	<p><u>Reformulation incomplète et majoritairement incorrecte</u> Les signes de communication non verbaux ne sont pas décodés</p>	<p><u>Reformulation partielle et comprenant des erreurs</u> Les signes de communication non verbaux sont partiellement décodés</p>	<p><u>Reformulation correcte et majoritairement complète</u> Les signes de communication non verbaux sont décodés</p>

<p>S'exprimer à l'oral</p>	<p><u>Recours insuffisant ou erroné au lexique professionnel, au registre de langue approprié ; réponse manquant de sens ; règles de grammaire et de conjugaison peu ou pas respectées; pas d'argumentation construite</u></p> <p>Le niveau de langage n'est pas adapté à l'interlocuteur L'échange dans une conversation, un débat est quasiment inexistant</p>	<p><u>Recours partiel au lexique professionnel et au registre de langue approprié ; réponse au sens aléatoire ; règles de grammaire et de conjugaison plus ou moins respectées; argumentation construite partiellement</u></p> <p>Le niveau de langage est adapté partiellement à l'interlocuteur, L'échange dans une conversation, un débat est insuffisant</p>	<p><u>Recours au lexique professionnel et au registre de langue adapté ; réponse sensée, règles de grammaire et de conjugaison respectées; argumentation construite</u></p> <p>Le niveau de langage est adapté à l'interlocuteur, Dans le cadre d'une conversation ou d'un débat, rebondir sur les propos d'autrui</p>
----------------------------	--	--	--

<p>Degré de performance globale, par domaine de compétence¹⁹ (2 référentiels confondus)</p>	<p>Ecrit quelques mots, répète des informations simples données à l'oral et déchiffre les grandes lignes d'un écrit. Repère les signes verbaux ostensibles.</p>	<p>Ecrit quelques phrases, reformule des propos oraux et extrait la source et les principales informations d'un document écrit. Interprète les signes non verbaux ostensibles.</p>	<p>Ecrit un petit texte en respectant la syntaxe, reformule des propos oraux et rebondit à propos. Extrait les informations principales et secondaires d'un document écrit. Interprète les signes non verbaux, même subtils et réagit à propos. Argumente son avis à l'oral et à l'écrit.</p>
---	---	--	---

¹⁹ C'est la performance globale du stagiaire, dans la situation d'évaluation à laquelle il doit faire face. L'évaluation de la performance complète l'évaluation des critères du socle. Les paramètres de montée en performance globale sont les suivants : finalisation de l'action (« aller jusqu'au bout ou pas ») ; efficacité (ratio entre l'investissement et le résultat ; mobilisation des ressources externes (humaines, matérielles, d'information...) ; réflexivité (prise de recul pendant et après l'action) ; capacité à juger de la qualité du résultat de l'action ; tolérance aux situations ambiguës, instables ; capacité à se distancier du cadre, à agir de manière autonome tout en respectant son périmètre de responsabilité.

Compétences clés de la Recommandation européenne de 2006 Domaines et sous domaines du Socle de connaissances et de compétences (visant la certification CléA® 2015)	Critères d'évaluation à 3 paliers, en référence à divers cadres de référence ²⁰		
	Palier 1	Palier 2	Palier 3 ²¹
<u>Utiliser les règles de base du calcul et du raisonnement mathématique (n°2)</u> Compétence mathématique et compétence de base en sciences et technologie (n°3) 31. Traiter une situation en mobilisant les outils mathématiques adaptés	Vert souligné : extrait et adaptation (pour les paliers 1 et 2) du S2CP. Bleu : extrait du référentiel du CAFOC de Nantes		
<u>Se repérer dans l'univers des nombres</u>	<u>Erreur de résultats dans un calcul simple, dans le comptage d'objets de nature et de quantité variable ; erreurs lors du classement en ordre croissant ; évaluation erronée des ordres de grandeur, inefficacité du recours au calcul mental, non-vérification de la cohérence des résultats obtenus, inefficacité du recours à la proportionnalité</u>	<u>Résultats aléatoires lors de calculs simples, lors du comptage d'objets de nature et de quantité variable ; possibilité d'erreurs lors du classement en ordre croissant et lors d'une évaluation des ordres de grandeur, recours plus ou moins efficace au calcul mental, vérification aléatoire de la cohérence des résultats obtenus, recours plus ou moins efficace à la proportionnalité</u>	<u>Résultats obtenus exacts lors d'un calcul simple réalisé à la main ou la calculatrice, lors du comptage d'objets de nature et de quantité variable ; classement réussi d'une liste de nombre ; compréhension d'exemples d'ordre de grandeur ; utilisation réussie des techniques élémentaires du calcul mental ; logique du résultat obtenu vis-à-vis du calcul, des données de départ et du contexte, vérification de la cohérence des résultats obtenus ; compréhension et utilisation de la proportionnalité lors de calculs simples</u>

²⁰ Cadre national de référence de l'ANLCI, 2003 (4 degrés) ; RCCSP (3 degrés), 2009 ; groupe de travail ministère de l'éducation nationale, 2010 : paliers de complexité des situations où sont mises en œuvre les compétences ; Cadre européen des certifications (8 niveaux)

²¹ Il est précisé dans l'appel d'offre du COPANEF du 22 avril 2015 : « A l'instar du RCCSP de l'ANLCI, il (le S2CP) ne comporte pas de degrés, toutefois, une concordance peut être faite avec le niveau « transposition » du RCCSP. Ainsi, au regard du référentiel Socle de connaissances et de compétences professionnelles, une compétence sera acquise lorsque la personne sera capable de la transposer »

<p><u>Résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations, un ou plusieurs outils géométriques</u></p>	<p><u>Le raisonnement choisi n'utilise pas les bonnes opérations (addition, soustraction, division, multiplication, ni la règle de 3)</u> <u>Résultat inexact obtenu lors d'un calcul réalisé, simple ou combiné</u> <u>Identification et signification erronées d'un pourcentage ; utilisation inadaptée du pourcentage, inexactitude du résultat obtenu</u> <u>Les outils géométriques de base ne sont pas mobilisés</u></p>	<p><u>Le raisonnement choisi utilise partiellement les opérations adaptées: addition, soustraction, division, multiplication ainsi que la règle de 3</u> <u>Résultat partiellement exact obtenu lors d'un calcul réalisé, simple ou combiné</u> <u>Identification et signification partielles d'un pourcentage</u> <u>Utilisation aléatoire du pourcentage, résultat obtenu de manière partielle</u> <u>Les outils géométriques de base sont partiellement mobilisés</u></p>	<p><u>Le raisonnement choisi utilise les bonnes opérations : addition, soustraction, division, multiplication ainsi que la règle de 3</u> <u>Résultat exacts obtenu lors d'un calcul réalisé, simple ou combiné</u> <u>Identification et signification justes d'un pourcentage</u> <u>Utilisation adaptée du pourcentage, exactitude du résultat obtenu</u> <u>Les outils géométriques de base sont mobilisés et utilisés</u></p>
<p><u>Se repérer dans l'espace</u></p>	<p><u>Réponses inexactes aux questions relatives à la lecture et à la compréhension d'un plan, d'une carte ou d'un schéma</u> <u>Non pertinence des informations extraites.</u></p>	<p><u>Réponses partiellement exactes aux questions relatives à la lecture et à la compréhension d'un plan, d'une carte ou d'un schéma</u> <u>Pertinence partielle des informations extraites.</u></p>	<p><u>Réponses exactes aux questions relatives à la lecture et à la compréhension d'un plan, d'une carte ou d'un schéma</u> <u>Pertinence des informations extraites.</u></p>
<p><u>Restituer oralement un raisonnement mathématique</u></p>	<p><u>Reformulation incorrecte d'un calcul (et ses différentes étapes) exposé par quelqu'un d'autre, interprétation et modifications des explications données ; manque de clarté et imprécision de la restitution orale des calculs à transmettre ou à effectuer ; incompréhension et utilisation incorrecte du langage mathématique de base</u></p>	<p><u>Reformulation partiellement correcte d'un calcul (et ses différentes étapes) exposé par quelqu'un d'autre, possibilités d'interprétation et de modifications des explications données ; restitution orale insuffisamment claire et précise des calculs à transmettre ou à effectuer ; compréhension et utilisation partielle du langage mathématique de base</u></p>	<p><u>Reformulation correcte d'un calcul (et ses différentes étapes) exposé par quelqu'un d'autre, les explications données ne sont ni interprétées ni modifiées; clarté et précision de la restitution orale des calculs à transmettre ou à effectuer ; compréhension et utilisation correcte du langage mathématique de base</u></p>

32. Mobiliser une démarche scientifique et technologique	Constater un phénomène relevant des domaines scientifique ou technologique à l'aide d'un vocabulaire de la vie courante	Décrire un phénomène relevant des domaines scientifique ou technologique avec un vocabulaire partiellement adapté Identifier partiellement les causes du phénomène	Expliquer un phénomène relevant des domaines scientifique ou technologique à l'aide d'un vocabulaire adapté Identifier les causes du phénomène Proposer des solutions relevant des domaines scientifiques ou technologiques
--	---	---	---

Degré de performance globale, par domaine de compétence²² (2 référentiels confondus)	Observe, Identifie et décrit les données constitutives d'un problème à résoudre Comprend et utilise le vocabulaire mathématique, scientifique ou technologique, relatif à des problèmes de la vie quotidienne (professionnels, personnels) Résout des problèmes de la vie quotidienne nécessitant des outils mathématiques, scientifiques et technologiques simples	Inventorie, classe les données du problème à résoudre Inventorie les outils mathématiques, scientifiques et technologiques nécessaires à la résolution du problème Résout des problèmes nécessitant des méthodes s'appuyant sur des principes, des processus et des concepts généraux dans un contexte donné	Identifie les causes possibles, se documente et hiérarchise les causes réelles Trouve des solutions à des problèmes dans des contextes variés en utilisant les outils mathématiques, scientifiques et technologiques adaptés Résout des problèmes nécessitant des méthodes s'appuyant sur des éléments théoriques dans plusieurs domaines
--	---	--	---

²² C'est la performance globale du stagiaire, dans la situation d'évaluation à laquelle il doit faire face. L'évaluation de la performance complète l'évaluation des critères du socle. Les paramètres de montée en performance globale sont les suivants : finalisation de l'action (« aller jusqu'au bout ou pas ») ; efficacité (ratio entre l'investissement et le résultat) ; mobilisation des ressources externes (humaines, matérielles, d'information...) ; réflexivité (prise de recul pendant et après l'action) ; capacité à juger de la qualité du résultat de l'action ; tolérance aux situations ambiguës, instables ; capacité à se distancier du cadre, à agir de manière autonome tout en respectant son périmètre de responsabilité.

Compétences clés de la Recommandation européenne de 2006 Domaines et sous domaines du Socle de connaissances et de compétences (visant la certification CléA® 2015)	Critères d'évaluation à 3 paliers, en référence à divers cadres de référence ²³		
	Palier 1	Palier 2	Palier 3 ²⁴
Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique (n°3) Compétence numérique (n°4)	Vert souligné : extrait et adaptation (pour les paliers 1 et 2) du S2CP. Bleu : extrait du référentiel du CAFOC de Nantes		
31. Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur	Identification et appellations erronées des différents matériels informatiques dans l'environnement de travail et plus largement tout environnement de proximité ; manque de repérage des différents éléments de base du poste de travail informatique et absence de description de leurs fonctions ; démarrage défectueux de l'ordinateur ; utilisation incorrecte du clavier et de la souris et leurs différentes fonctions (pointage, sélection, validation, glisser-déposer) ; repérage et utilisation erronés des fonctionnalités de base de traitement de texte, messagerie électronique et navigation internet	Identification et appellations aléatoires des différents matériels informatiques dans l'environnement de travail et plus largement tout environnement de proximité ; repérage aléatoire des différents éléments de base du poste de travail informatique et description partielle de leurs fonctions ; démarrage aléatoire de l'ordinateur ; utilisation partielle du clavier et de la souris et leurs différentes fonctions (pointage, sélection, validation, glisser-déposer) ; repérage et utilisation partiels des fonctionnalités de base de traitement de texte, messagerie électronique et navigation internet	Identification et appellations correcte des différents matériels informatiques dans l'environnement de travail et plus largement tout environnement de proximité ; repérage des différents éléments de base du poste de travail informatique et description de leurs fonctions ; démarrage réussi de l'ordinateur ; utilisation correcte du clavier et de la souris et leurs différentes fonctions (pointage, sélection, validation, glisser-déposer) ; repérage et utilisation corrects des fonctionnalités de base de traitement de texte, messagerie électronique et navigation internet

²³ Cadre national de référence de l'ANLCI, 2003 (4 degrés) ; RCCSP (3 degrés), 2009 ; groupe de travail ministère de l'éducation nationale, 2010 : paliers de complexité des situations où sont mises en œuvre les compétences ; Cadre européen des certifications (8 niveaux)

²⁴ Il est précisé dans l'appel d'offre du COPANEF du 22 avril 2015 : « A l'instar du RCCSP de l'ANLCI, il (le S2CP) ne comporte pas de degrés, toutefois, une concordance peut être faite avec le niveau « transposition » du RCCSP. Ainsi, au regard du référentiel Socle de connaissances et de compétences professionnelles, une compétence sera acquise lorsque la personne sera capable de la transposer »

<p><u>32. Saisir et mettre en forme du texte – Gérer des documents</u> Saisir et mettre en forme des feuilles de calcul à l'aide d'un tableur</p>	<p><u>Non repérage de la structure du document ; saisie incorrecte d'un texte simple en respectant majuscules/minuscules, accentuation, chiffres, paragraphes.</u> <u>Application incorrecte des modifications (insérer, supprimer, copier/coller, mise en forme des caractères) ; ouverture, enregistrement et déplacements (dans une arborescence cohérente) défectueux des fichiers simples existants ou nouveaux ; Renseignement et enregistrement défectueux de formulaire numérique ; non identification de l'imprimante, paramètres d'impression non réglés conformément aux attendus ; document imprimé de manière incorrecte</u> Non recours à l'utilisation du tableur quand la situation le requiert Saisie partielle dans une feuille de calcul Insertion d'un élément dans un document (texte, image, tableau, son, graphique, vidéo,...)</p>	<p><u>Repérage partiel de la structure du document ; saisie aléatoire d'un texte simple en respectant majuscules/minuscules, accentuation, chiffres, paragraphes.</u> <u>Application partielle des modifications (insérer, supprimer, copier/coller, mise en forme des caractères) ; ouverture, enregistrement et déplacements (dans une arborescence cohérente) aléatoires des fichiers simples existants ou nouveaux ; Renseignement et enregistrement aléatoires de formulaire numérique ; identification aléatoire de l'imprimante, paramètres d'impression partiellement réglés conformément aux attendus ; document imprimé de manière partiellement correcte</u> Réalisation partielle d'un graphique avec un tableur Regroupement aléatoire dans un même document de certains éléments (texte, image, tableau, son, graphique, vidéo,...)</p>	<p><u>Repérage de la structure du document ; saisie correcte d'un texte simple en respectant majuscules/minuscules, accentuation, chiffres, paragraphes.</u> <u>Application correcte des modifications (insérer, supprimer, copier/coller, mise en forme des caractères) ; ouverture, enregistrement et déplacements (dans une arborescence cohérente) corrects des fichiers simples existants ou nouveaux ; Renseignement et enregistrement réussi de formulaire numérique ; identification de l'imprimante, paramètres d'impression réglés conformément aux attendus ; document imprimé de manière correcte</u> Réalisation d'un graphique avec un tableur Création, modification d'une feuille de calcul, insertion de formule Traitement d'un fichier image ou son à l'aide d'un logiciel dédié Regroupement dans un même document plusieurs éléments (texte, image, tableau, son, graphique, vidéo,...)</p>
---	--	---	--

<p><u>33. Se repérer dans l'environnement internet et effectuer une recherche sur le web</u></p>	<p><u>Ouverture et utilisation incorrectes du navigateur internet ; non repérage des liens hypertextes et des zones interactives dans une page web ; lancement défectueux du moteur de recherche ; inadaptation des mots clés pour un thème de la recherche ; non-appréciation de la pertinence des informations obtenues ; pas de réévaluation de la requête en cas de besoin ; absence d'identification, de compréhension et d'explicitation de la nature des sites proposés (commercial, personnel, institutionnel) ; sélection, copie et enregistrement incorrect d'une image, d'un texte ou d'un document ; absence de repérage et d'évaluation des services en ligne ; pas de repérage et d'identification des sites pratiques ou d'informations liés à l'environnement professionnel</u></p>	<p><u>Ouverture et utilisation partielle du navigateur internet ; repérage aléatoire des liens hypertextes et des zones interactives dans une page web ; lancement partiel du moteur de recherche ; adaptation incomplète des mots clés pour un thème de la recherche ; appréciation incomplète de la pertinence des informations obtenues ; réévaluation insuffisante de la requête en cas de besoin ; identification, compréhension et explicitation partielles de la nature des sites proposés (commercial, personnel, institutionnel) ; sélection, copie et enregistrement partiellement corrects d'une image, d'un texte ou d'un document ; repérage et évaluation insuffisants des services en ligne ; repérage et identification insuffisants des sites pratiques ou d'informations liés à l'environnement professionnel</u></p>	<p><u>Ouverture et utilisation correctes du navigateur internet ; repérage des liens hypertextes et des zones interactives dans une page web ; lancement correct du moteur de recherche ; adaptation des mots clés pour un thème de la recherche ; appréciation de la pertinence des informations obtenues ; réévaluation de la requête en cas de besoin ; identification, compréhension et explicitation de la nature des sites proposés (commercial, personnel, institutionnel) ; sélection, copie et enregistrement corrects d'une image, d'un texte ou d'un document ; absence de repérage et d'évaluation des services en ligne ; repérage et identification des sites pratiques ou d'informations liés à l'environnement professionnel</u></p>
--	---	---	--

<p><u>34. Utiliser la fonction de messagerie et les outils numériques de partage et de diffusion de l'information</u></p>	<p><u>Echecs lors de la connexion et la déconnexion à une messagerie ; Non repérage ni explicitation des différents dossiers d'une boîte aux lettres (messages envoyés, reçus, supprimés, boîte d'envoi, brouillons, courriers indésirables...)</u> ; <u>Absence de recherche de contacts et de création d'un nouveau contact ; Echec lors de l'ouverture et la fermeture d'un courriel ou document attaché ; Echecs lors de l'envoi d'un nouveau message ou une réponse à un message à l'attention de plusieurs destinataires ; saisie incorrecte du corps du message ; Echec lors de l'ouverture de la pièce jointe reçue ; non repérage de l'emplacement de la pièce à joindre ; échec lors de son insertion dans le message.</u> Non recours aux logiciels de communication quand la situation le requiert Utilisation très aléatoire d'une plateforme, d'un réseau ou d'un site Identification des fonctions d'un Blog ou d'un espace de communication personnelle Absence de protection de sa vie privée par méconnaissance de ses droits</p>	<p><u>Connexion et déconnexion aléatoires à une messagerie ; Repérage et explicitation partiels des différents dossiers d'une boîte aux lettres (messages envoyés, reçus, supprimés, boîte d'envoi, brouillons, courriers indésirables...)</u> ; <u>recherche aléatoire de contacts et de création d'un nouveau contact ; ouverture et fermeture partiellement réussie d'un courriel ou document attaché ; envoi partiel d'un nouveau message ou réponse partielle à un message à l'attention de plusieurs destinataires ; saisie incorrecte du corps du message ;</u> <u>Opération partiellement réussie d'ouverture de la pièce jointe reçue ; repérage aléatoire de l'emplacement de la pièce à joindre ; opération d'insertion de la pièce jointe dans le message réalisée de manière aléatoire</u> Utilisation partielle des fonctions de base des logiciels de communication Modification de certains paramètres du logiciel pour personnaliser un message Utilisation partielle d'une plateforme numérique : identification, consultation... Utilisation en tant que visiteur d'un blog ou espace de communication personnelle Application partielle des règles de prudence et protection partielle de sa vie privée</p>	<p><u>Connexion et déconnexion réussies à une messagerie ; Repérage et explicitation des différents dossiers d'une boîte aux lettres (messages envoyés, reçus, supprimés, boîte d'envoi, brouillons, courriers indésirables...)</u> ; <u>recherche réussie de contacts et de création d'un nouveau contact ; ouverture et fermeture réussie d'un courriel ou document attaché ; envoi correct d'un nouveau message ou réponse correcte à un message à l'attention de plusieurs destinataires ; saisie correcte du corps du message ; opération réussie d'ouverture de la pièce jointe reçue ; repérage de l'emplacement de la pièce à joindre ; opération réussie d'insertion de la pièce jointe dans le message</u> Utilisation des fonctions des logiciels de communication Modification des paramètres du logiciel pour personnaliser un message Utilisation d'une plateforme numérique : identification, consultation... Mutualisation de documents en ligne, commentaires, personnalisation des pages Gestion d'un blog ou espace de communication personnelle Application des règles de prudence et protection de sa vie privée</p>
---	---	--	---

<p>Degré de performance globale, par domaine de</p>	<p>Utilise peu ou de manière incorrecte l'outil informatique</p>	<p>Utilise partiellement les outils numériques</p>	<p>Utilise les outils numériques à disposition</p>
---	--	--	--

compétence ²⁵ (2 référentiels confondus)			
---	--	--	--

Compétences clés de la Recommandation européenne de 2006 (et sous domaines déclinés dans le référentiel CAFOC de Nantes) <u>Domaines et sous domaines du Socle de connaissances et de compétences (visant la certification CléA® 2015)</u>	Critères d'évaluation à 3 paliers, en référence à divers cadres de référence ²⁶		
	Palier 1	Palier 2	Palier 3 ²⁷
<u>Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe (n°4)</u> Compétences civiques et sociales (n°6), 6.1. agir et interagir au sein d'un collectif	<u>Vert souligné : extrait et adaptation (pour les paliers 1 et 2) du S2CP.</u> Bleu : extrait du référentiel du CAFOC de Nantes		

²⁵ C'est la performance globale du stagiaire, dans la situation d'évaluation à laquelle il doit faire face. L'évaluation de la performance complète l'évaluation des critères du socle. Les paramètres de montée en performance globale sont les suivants : finalisation de l'action (« aller jusqu'au bout ou pas ») ; efficacité (ratio entre l'investissement et le résultat ; mobilisation des ressources externes (humaines, matérielles, d'information...) ; réflexivité (prise de recul pendant et après l'action) ; capacité à juger de la qualité du résultat de l'action ; tolérance aux situations ambiguës, instables ; capacité à se distancier du cadre, à agir de manière autonome tout en respectant son périmètre de responsabilité.

²⁶ Cadre national de référence de l'ANLCI, 2003 (4 degrés) ; RCCSP (3 degrés), 2009 ; groupe de travail ministère de l'éducation nationale, 2010 : paliers de complexité des situations où sont mises en œuvre les compétences ; Cadre européen des certifications (8 niveaux)

²⁷ Il est précisé dans l'appel d'offre du COPANEF du 22 avril 2015 : « A l'instar du RCCSP de l'ANLCI, il (le S2CP) ne comporte pas de degrés, toutefois, une concordance peut être faite avec le niveau « transposition » du RCCSP. Ainsi, au regard du référentiel Socle de connaissances et de compétences professionnelles, une compétence sera acquise lorsque la personne sera capable de la transposer »

<p><u>41. Respecter les règles de vie collective</u></p>	<p><u>Absence d'identification et d'application des règles mises à disposition ; non-conformité de leur reformulation par rapport aux attendus ; non-identification et non-respect des horaires et rythmes de travail, sans information motivée fournie en cas d'impossibilité de les appliquer ; non-recours aux formules de base de politesse ni à une posture respectueuse ; non-conformité de la tenue vestimentaire aux règles de sécurité et d'hygiène et adaptée à l'environnement professionnel de référence.</u></p> <p>Non-repérage des comportements inadaptés dans différentes situations</p>	<p><u>Identification et application partielles des règles mises à disposition ; conformité aléatoire de leur reformulation par rapport aux attendus ; identification et respect partiels des horaires et rythmes de travail, information motivée aléatoirement fournie en cas d'impossibilité de les appliquer ; recours partiel aux formules de base de politesse ainsi qu'à une posture respectueuse ; conformité partielle de la tenue vestimentaire aux règles de sécurité et d'hygiène et adaptée à l'environnement professionnel de référence.</u></p> <p>Identification partielle des comportements inadaptés en situation</p>	<p><u>Identification et application correctes des règles mises à disposition ; conformité de leur reformulation par rapport aux attendus ; identification et respect des horaires et rythmes de travail, information motivée fournie en cas d'impossibilité de les appliquer ; recours aux formules de base de politesse ainsi qu'à une posture respectueuse ; conformité de la tenue vestimentaire aux règles de sécurité et d'hygiène et adaptée à l'environnement professionnel de référence.</u></p> <p>Identification des comportements inadaptés dans différentes situations</p>
<p><u>42. Travailler en équipe</u></p>	<p><u>Non-identification des missions de chaque membre du groupe ; Conscience insuffisante de l'impact de l'action réalisée sur celles menées par l'équipe</u></p> <p>Agit sans tenir suffisamment compte du collectif auquel il appartient dans différentes situations</p>	<p><u>Identification et description partielle des missions de chaque membre du groupe ; identification et adaptation partielle de l'impact de l'action réalisée sur celles menées par l'équipe</u></p> <p>Se positionne partiellement au sein du collectif, agit sans tenir compte de toutes les dimensions du collectif</p>	<p><u>Identification et description correcte des missions de chaque membre du groupe ; Identification et adaptation pertinente de l'impact de l'action réalisée sur celles menées par l'équipe</u></p> <p>Se positionne comme membre à part entière d'un collectif, agit et régule son action en tant compte de l'avancée collective globale</p>

<p><u>43. Contribuer dans un groupe</u></p>	<p><u>Pas de prise en compte des différents points de vue ; absence d'intégration et d'implication dans des missions collectives ; absence de contribution individuelle et de participation aux résultats collectifs attendus</u> Pas de conscience ni de mesure des incidences de l'appartenance à un groupe quel qu'il soit Attitude relationnelle pouvant freiner le bon déroulement de l'activité ou du projet collectif Absence de participation au collectif, notamment sous forme d'aide</p>	<p><u>Prise en compte partielle des différents points de vue ; Intégration et partage incomplets des objectifs de la mission ; contribution individuelle et participation partielle aux résultats collectifs attendus ; implication effective partielle dans les actions collectives</u></p> <p>Identifier partiellement les incidences de l'appartenance à un groupe quel qu'il soit Adopter de manière inconstante une attitude relationnelle facilitant le bon déroulement de l'activité ou du projet collectif Venir en aide aux autres de façon plus ou moins pertinente</p>	<p><u>Prise en compte correcte des différents points de vue ; Intégration et partage complets des objectifs d'une mission collective ; contribution individuelle et participation optimale aux résultats collectifs attendus ; implication effective complète dans les actions collectives</u> Identifier les incidences de l'appartenance à un groupe quel qu'il soit Adopter une attitude relationnelle facilitant le bon déroulement de l'activité ou du projet collectif Venir en aide aux autres quand cela est possible</p>
<p><u>44. Communiquer</u></p>	<p><u>Absence d'identification du contexte de travail et son environnement ; Absence d'identification des interlocuteurs (collègues, hiérarchiques, clients internes, externes...) selon leurs fonctions et missions ; inadaptation de l'expression écrite et orale aux différents interlocuteurs ; retranscription erronées des informations et consignes données par les autres en activité collective</u></p>	<p><u>Identification et description partielle du contexte de travail et son environnement ; identification incomplète des interlocuteurs (collègues, hiérarchiques, clients internes, externes...) selon leurs fonctions et missions ; adaptation aléatoire de l'expression écrite et orale en fonction des différents interlocuteurs ; compréhension et transcription incomplète des informations et consignes données par les autres en activité collective</u></p>	<p><u>Identification et description correcte du contexte de travail et son environnement ; identification complète des interlocuteurs (collègues, hiérarchiques, clients internes, externes...) selon leurs fonctions et missions ; adaptation satisfaisante de l'expression écrite et orale aux différents interlocuteurs ; compréhension et transcription complète des informations et consignes données par les autres en activité collective</u></p>

<p>Degré de performance globale, par domaine de compétence, dans la situation d'évaluation</p>	<p>1 -Fait sa part sans tenir compte du collectif</p>	<p>2 – Tient partiellement compte du collectif et contribue partiellement au travail en équipe</p>	<p>3 – contribue au travail en équipe et régule sa place au sein du collectif, en fonction des situations</p>
--	---	--	---

	Critères d'évaluation à 3 paliers, en référence à divers cadres de référence ²⁸		
<u>Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel (n°5)</u> Compétences civiques et sociales (n°6) 61. Agir et interagir au sein d'un collectif	Palier 1	Palier 2	Palier 3 ²⁹
<u>51. Comprendre son environnement de travail</u> 62. Adapter son comportement dans une situation en respectant les règles et codes en vigueur	<p>Absence de description de l'environnement de travail ; non repérage des personnes à consulter ; manque de clarté et de précisions dans les messages transmis ; absence de retransmission systématique des informations pertinentes en lien avec l'environnement</p> <p>Non prise en compte des règles tacites de l'environnement</p>	<p>Explication partielle des caractéristiques de l'environnement de travail ; analyse partielle des situations ; identification et mise à contribution (à bon escient) aléatoire des personnes à consulter ; recherche et collecte partielle d'informations nécessaires, informations traitées partiellement pertinentes ; clarté et précisions aléatoires dans les messages transmis ; retransmission aléatoire des informations pertinentes.</p> <p>Prise en compte partielle des règles tacites de l'environnement</p>	<p>Explication complète des caractéristiques de l'environnement de travail ; analyse complète des situations ; identification et mise à contribution (à bon escient) systématique et pertinente des personnes à consulter ; recherche et collecte complète d'informations nécessaires, informations traitées pertinentes ; clarté et précisions dans les messages transmis ; retransmission effective des informations pertinentes.</p> <p>Prise en compte des règles tacites de l'environnement, régulation de son action en fonction</p>

²⁸ Cadre national de référence de l'ANLCI, 2003 (4 degrés) ; RCCSP (3 degrés), 2009 ; groupe de travail ministère de l'éducation nationale, 2010 : paliers de complexité des situations où sont mises en œuvre les compétences ; Cadre européen des certifications (8 niveaux)

²⁹ Il est précisé dans l'appel d'offre du COPANEF du 22 avril 2015 : « A l'instar du RCCSP de l'ANLCI, il (le S2CP) ne comporte pas de degrés, toutefois, une concordance peut être faite avec le niveau « transposition » du RCCSP. Ainsi, au regard du référentiel Socle de connaissances et de compétences professionnelles, une compétence sera acquise lorsque la personne sera capable de la transposer »

<p><u>52. Réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action simple ou d'un projet</u></p> <p>73. construire, mettre en œuvre et évaluer une action ou un projet</p>	<p><u>Manque de pertinence des objectifs déterminés ; absence de clarté et de réalisme du plan d'action décidé ; délais inadaptés ; inadaptation de la démarche définie à la nature de l'action ou du projet ; non-identification des difficultés courantes ; non aboutissement de l'action ou du projet, non atteinte des critères de réussite et manque d'explication quant aux raisons objectives de la non-atteinte</u></p>	<p><u>Objectifs déterminés partiellement pertinents ; clarté et réalisme insuffisants du plan d'action décidé ; délais partiellement adaptés ; adaptation partielle de la démarche définie à la nature de l'action ou du projet ; identification incomplète des difficultés courantes ; aboutissement partiel de l'action ou du projet, atteinte partielle des critères de réussite et explication incomplète quant aux raisons objectives de la non-atteinte</u></p>	<p><u>Pertinence des objectifs déterminés ; clarté et réalisme du plan d'action décidé ; délais adaptés ; adaptation de la démarche définie à la nature de l'action ou du projet ; identification complète des difficultés courantes ; aboutissement de l'action ou du projet, atteinte complète des critères de réussite et, le cas échéant, explication complète quant aux raisons objectives de la non-atteinte</u></p>
<p><u>53. Prendre des initiatives et être force de proposition</u></p> <p>71. Prendre des initiatives</p> <p>72. Innover</p>	<p><u>Non recherche des informations utiles à l'activité ; absence de mobilisation des personnes ressources ; absence d'identification, d'explication et de résolution dans les délais des dysfonctionnements ou erreurs simples, aléas, problèmes courants ; Absence d'initiation d'actions adaptées (alerter le bon interlocuteur, corriger le dysfonctionnement...) ; non identification des marges d'amélioration éventuelles ; absence d'améliorations concrètes dans l'activité.</u></p> <p>Repérage insuffisant, dans une situation, des indices offrant la possibilité d'intervenir ; raison aléatoire de décider d'agir ; non prise en compte des paramètres pertinents ; non prise en compte de la dimension « légitimité à agir » ; non-estimation du risque de la prise d'initiative et des chances de réussite ou d'échec de l'action ;</p> <p>Absence de projection quant à d'autres manières de réaliser l'activité</p>	<p><u>Recherche partielle d'informations utiles à l'activité ; mobilisation partielle des personnes ressources ; identification, explication et résolution dans les délais incomplète des dysfonctionnements ou erreurs simples, aléas, problèmes courants ; Quelques initiatives d'actions adaptées (alerter le bon interlocuteur, corriger le dysfonctionnement...) ; identification partielle des marges d'amélioration éventuelles ; quelques améliorations concrètes dans l'activité.</u></p> <p>Repérage partiel dans une situation des indices offrant la possibilité d'intervenir ; pertinence moyenne à décider d'agir ; prise en compte d'une partie seulement des paramètres de la situation ; identification partielle de sa légitimité à agir ; estimation moyenne du risque de la prise d'initiative et des chances de réussite ou d'échec de l'action ;</p>	<p><u>Recherche complète d'informations utiles à l'activité ; mobilisation pertinente des personnes ressources ; identification, explication et résolution dans les délais, des dysfonctionnements ou erreurs simples, aléas, problèmes courants ; Initiatives d'actions adaptées (alerter le bon interlocuteur, corriger le dysfonctionnement...) ; identification des marges d'amélioration éventuelles ; améliorations concrètes dans l'activité.</u></p> <p>Repérage dans une situation des indices offrant la possibilité d'intervenir ; pertinence à décider d'agir ; prise en compte de l'ensemble des paramètres de la situation ; identification de sa légitimité à agir ; estimation juste du risque de la prise d'initiative et des chances de réussite ou d'échec de l'action ;</p>

		Projection partielle sur les autres manières de réaliser l'activité ; identification incomplète d'un nouveau processus de réalisation de l'activité ; mesure partielle des effets positifs et négatifs de l'innovation ; estimation aléatoire du degré de réussite de l'innovation ; estimation globale incertaine des moyens de mise en œuvre de l'innovation ; anticipation partielle des obstacles possibles à la mise en œuvre de l'innovation	Projection sur les autres manières de réaliser l'activité ; identification d'un nouveau processus de réalisation de l'activité ; mesure des effets positifs et négatifs de l'innovation ; estimation juste du degré de réussite de l'innovation ; estimation globale juste des moyens de mise en œuvre de l'innovation ; anticipation sur les obstacles possibles à la mise en œuvre de l'innovation
Degré de performance globale, par domaine de compétence, dans la situation d'évaluation	1 – Exécute les activités dès lors qu'elles sont détaillées dans leur processus opératoire	2 – Organise une activité en autonomie partielle	3 – Organise une activité de manière autonome et prend des initiatives optimisant les réalisations, tant sur le processus que sur le résultat

2 référentiels, 2 sources :			
<u>Domaines et sous domaines du Socle de connaissances et de compétences (visant la certification CléA® 2015)</u>			
Compétences clés de la Recommandation européenne de 2006 (et sous domaines déclinés dans le référentiel CAFOC de Nantes)			
	Critères d'évaluation à 3 paliers, en référence à divers cadres de référence ³⁰		
<u>Apprendre à apprendre tout au long de la vie (n°6)</u> Apprendre à apprendre (n°5) 51. Développer ses capacités d'apprentissage	Palier 1	Palier 2	Palier 3 ³¹
<u>61. Accumuler de l'expérience et en tirer les leçons appropriées</u>	<u>Difficulté à identifier ses atouts et axes de progrès ; absence d'appréhension et de compréhension de la valeur ajoutée de la démarche et de l'objectif visé par les apprentissages ; pas d'identification de ses points forts, absence de lien avec les expériences concrètes ; CV non finalisé ; projet professionnel inexistant</u>	<u>Identification partielle de ses atouts et axes de progrès ; appréhension et compréhension incomplètes de la valeur ajoutée de la démarche et de l'objectif visé par les apprentissages ; identification partielle de ses points forts, liens aléatoires avec les expériences concrètes ; CV partiellement finalisé et non systématiquement mis à jour de manière continue ; projet professionnel flou et partiellement cohérent</u>	<u>Identification de ses atouts et axes de progrès ; appréhension et compréhension de la valeur ajoutée de la démarche et de l'objectif visé par les apprentissages ; identification de ses points forts, liens forts avec les expériences concrètes ; CV finalisé et mis à jour de manière continue ; projet professionnel établi et cohérent</u>

³⁰ Cadre national de référence de l'ANLCI, 2003 (4 degrés) ; RCCSP (3 degrés), 2009 ; groupe de travail ministère de l'éducation nationale, 2010 : paliers de complexité des situations où sont mises en œuvre les compétences ; Cadre européen des certifications (8 niveaux)

³¹ Il est précisé dans l'appel d'offre du COPANEF du 22 avril 2015 : « A l'instar du RCCSP de l'ANLCI, il (le S2CP) ne comporte pas de degrés, toutefois, une concordance peut être faite avec le niveau « transposition » du RCCSP. Ainsi, au regard du référentiel Socle de connaissances et de compétences professionnelles, une compétence sera acquise lorsque la personne sera capable de la transposer »

<p><u>62. Entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel</u></p> <p>52. Rechercher, traiter et exploiter des informations</p>	<p><u>Absence de recours à Internet pour la réalisation de son projet ; Pas d'identification de lieux physiques et de personnes ressources ; incohérence entre les informations recueillies et le projet professionnel ; pas d'actions concrètes envisagées pour mettre en place un éventuel plan d'action.</u></p> <p>Recherche d'information aléatoire</p>	<p><u>Recours partiel à Internet pour la réalisation de son projet ; Identification incomplète de lieux physiques et de personnes ressources ; Cohérence partielle entre les informations recueillies et le projet professionnel ; actions concrètes pas toujours cohérentes ni envisagées globalement, pour mettre en place un éventuel plan d'action.</u></p> <p>Recherche d'information partiellement organisée</p>	<p><u>Recours à Internet pour la réalisation de son projet ; identification de lieux physiques et de personnes ressources ; cohérence entre les informations recueillies et le projet professionnel ; actions concrètes envisagées pour mettre en place un éventuel plan d'action.</u></p> <p>Stratégie efficace pour la recherche d'information en lien avec un projet, une problématique...</p>
<p><u>63. Optimiser les conditions d'apprentissage (de la théorie à la pratique professionnelle)</u></p> <p>51. Développer ses capacités d'apprentissage</p>	<p><u>Absence d'articulation entre l'application des apprentissages et les pratiques professionnelles ; absence d'identification des besoins éventuels de formation en lien avec le projet professionnel ; pas d'appréhension ni de formulation des modalités pour atteindre les exigences de qualité ; absence de compréhension et de reformulation suite à un message reçu.</u></p> <p><u>Absence d'état des lieux retraçant le parcours établi, depuis la situation de départ, les acquisitions à l'instant T et le chemin restant à parcourir.</u></p> <p>Manque de justesse quant à ses capacités à faire face à une situation, dans le périmètre de ses responsabilités</p>	<p><u>Articulation aléatoire entre l'application des apprentissages et les pratiques professionnelles ; identification partielle des besoins éventuels de formation en lien avec le projet professionnel ; appréhension et formulation incomplète des modalités pour atteindre les exigences de qualité ; compréhension et reformulation partielle suite à un message reçu ; état des lieux incomplet retraçant le parcours établi, depuis la situation de départ, les acquisitions à l'instant T et le chemin restant à parcourir.</u></p> <p>Estimation floue de ses capacités à faire face à une situation, dans le périmètre de ses responsabilités</p>	<p><u>Articulation entre l'application des apprentissages et les pratiques professionnelles ; identification pertinente des besoins éventuels de formation en lien avec le projet professionnel ; appréhension et formulation réussies des modalités pour atteindre les exigences de qualité ; état des lieux complet retraçant le parcours établi, depuis la situation de départ, les acquisitions à l'instant T et le chemin restant à parcourir.</u></p> <p>Estimation juste de ses capacités à faire face à une situation, dans le périmètre de ses responsabilités</p>

53. S'organiser	<u>Voir sous-domaine 52 du S2CP « Réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action simple ou d'un projet », (domaine n°5 Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel)</u>		
	Critères d'évaluation à 3 paliers, en référence à divers cadres de référence³²		
<u>Maitriser les gestes et postures, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires (n°7)</u> Compétences civiques et sociales (n°6) : 62 : adapter son comportement dans une situation en respectant les règles et codes en vigueur et 63 : agir en citoyen	Palier 1	Palier 2	Palier 3³³
<u>71. Respecter un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité</u>	<u>Incompréhension et méconnaissance des consignes de sécurité, des pictogrammes de sécurité, des règles et procédures en matière d'hygiène, de sécurité, de qualité et de respect de l'environnement qui doivent être respectées sur le lieu de travail ; attitudes et comportements rarement adaptés et souvent inconstants</u> Non Identification des règles et codes de conduite implicites d'une situation	<u>Compréhension et connaissance partielles des consignes de sécurité, des pictogrammes de sécurité, des règles et procédures en matière d'hygiène, de sécurité, de qualité et de respect de l'environnement qui doivent être respectées sur le lieu de travail ; attitudes et comportements parfois inadaptés et pas assez constants</u> Identification partielle des règles et codes de conduite implicites d'une situation	<u>Compréhension et connaissance des consignes de sécurité, des pictogrammes de sécurité, des règles et procédures en matière d'hygiène, de sécurité, de qualité et de respect de l'environnement qui doivent être respectées sur le lieu de travail ; attitudes et comportements adaptés et constants</u> Identifier les règles et codes de conduite implicites d'une situation

³² Cadre national de référence de l'ANLCI, 2003 (4 degrés) ; RCCSP (3 degrés), 2009 ; groupe de travail ministère de l'éducation nationale, 2010 : paliers de complexité des situations où sont mises en œuvre les compétences ; Cadre européen des certifications (8 niveaux)

³³ Il est précisé dans l'appel d'offre du COPANEF du 22 avril 2015 : « A l'instar du RCCSP de l'ANLCI, il (le S2CP) ne comporte pas de degrés, toutefois, une concordance peut être faite avec le niveau « transposition » du RCCSP. Ainsi, au regard du référentiel Socle de connaissances et de compétences professionnelles, une compétence sera acquise lorsque la personne sera capable de la transposer »

<p><u>72. Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques</u></p>	<p><u>Méconnaissance des gestes et postures à adopter selon chaque situation, y compris pour déplacer des charges. Non-conformité des gestes et de la chronologie attendue ; Méconnaissance des risques et conséquences physiques ; non identification des équipements de protection, absence de justification quant à leur usage et conformément aux règles transmises ; absence de repérage des dysfonctionnements dans son périmètre d'activité ; absence de reconnaissance des risques encourus ; pas d'identification des interlocuteurs pertinents à alerter en cas de dysfonctionnements et de risques constatés ; non acquisition du réflexe d'alerte</u></p> <p>Absence d'anticipation des règles et codes nécessaires à respecter dans une situation à venir Pas de repérage des comportements inadaptés dans différentes situations</p>	<p><u>Connaissance partielle des gestes et postures à adopter selon chaque situation, y compris pour déplacer des charges. Conformité aléatoire des gestes et de la chronologie attendue ; Connaissance partielle des risques et conséquences physiques ; identification incomplète des équipements de protection, justification incomplète de leur usage conformément aux règles transmises ; repérage aléatoire des dysfonctionnements dans son périmètre d'activité ; Reconnaissance aléatoire des risques encourus ; identification aléatoire des interlocuteurs pertinents à alerter en cas de dysfonctionnements et de risques constatés ; acquisition aléatoire du réflexe d'alerte</u></p> <p>Anticipation aléatoire des règles et codes à respecter dans une situation à venir Identification partielle des comportements inadaptés dans différentes situations</p>	<p><u>Connaissance des gestes et postures à adopter selon chaque situation, y compris pour déplacer des charges. Conformité des gestes et de la chronologie attendue ; Connaissance des risques et conséquences physiques ; identification des équipements de protection, justification de leur usage conformément aux règles transmises ; repérage des dysfonctionnements dans son périmètre d'activité ; Reconnaissance des risques encourus ; identification des interlocuteurs pertinents à alerter en cas de dysfonctionnements et de risques constatés ; acquisition complète du réflexe d'alerte</u></p> <p>Anticipation des règles et codes à respecter dans une situation à venir Identification des comportements inadaptés dans différentes situations</p>
<p><u>73. Etre capable d'appliquer les gestes de premier secours</u></p>	<p><u>Les différents gestes de premier secours ne sont pas reproduits dans des situations types ; absence d'identification des situations dangereuses relatives à son activité ; pas d'expression ni d'adaptation des conduites à suivre ; méconnaissance des situations les plus courantes ; absence d'identification de l'interlocuteur pertinent à alerter</u></p>	<p><u>Les différents gestes de premier secours sont partiellement reproduits dans des situations types ; identification partielle des situations dangereuses relatives à son activité ; expression et adaptation partielle des conduites à suivre ; connaissance partielle des situations les plus courantes ; identification non stabilisée de l'interlocuteur pertinent à alerter</u></p>	<p><u>Les différents gestes de premier secours sont reproduits dans des situations types ; identification des situations dangereuses relatives à son activité ; expression et adaptation des conduites à suivre ; connaissance des des situations les plus courantes ; identification stabilisée de l'interlocuteur pertinent à alerter</u></p>

<p><u>74 : Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie</u></p>	<p><u>Méconnaissance et non application des consignes requises par son activité, relatives à la gestion des déchets et au recyclage ; méconnaissance des sources d'économies d'énergie pour les équipements/installations relatives à son activité ; Absence de mise en œuvre des attitudes et comportements attendus ; absence d'identification et d'adaptation des produits d'usage courant ; méconnaissance d'exemples d'actions visant à favoriser le développement</u> Absence de repérage des actes citoyens réalisables dans différentes situations (économique, sociale, environnementale) ; absence d'initiation d'actions citoyennes, à son niveau ; participation à des actions citoyennes ; évaluation de son action citoyenne ; manque d'attitude éco-citoyenne à son niveau</p>	<p><u>Connaissance et application partielle des consignes requises par son activité, relatives à la gestion des déchets et au recyclage ; Connaissance partielle des sources d'économies d'énergie pour les équipements/installations relatives à son activité ; Mise en œuvre incomplète des attitudes et comportements attendus ; identification et adaptation incomplète des produits d'usage courant ; Connaissance partielle d'exemples d'actions visant à favoriser le développement</u> Repérage aléatoire des actes citoyens réalisables dans différentes situations (économique, sociale, environnementale) ; contribution à l'initiation d'actions citoyennes, à son niveau ; participation ponctuelle à des actions citoyennes ; évaluation partielle de l'action citoyenne réalisée ; adoption d'une attitude partiellement éco-citoyenne à son niveau</p>	<p><u>Connaissance et application des consignes requises par son activité, relatives à la gestion des déchets et au recyclage ; Connaissance des sources d'économies d'énergie pour les équipements/installations relatives à son activité ; Mise en œuvre des attitudes et comportements attendus ; identification et adaptation des produits d'usage courant ; Connaissance d'exemples d'actions visant à favoriser le développement</u> Identification des actes citoyens réalisables dans différentes situations (économique, sociale, environnementale) ; initiation d'actions citoyennes, à son niveau ; participation à des actions citoyennes ; évaluation de son action citoyenne ; adoption d'une attitude éco-citoyenne à son niveau</p>
<p>Degré de performance globale, par domaine de compétence, dans la situation d'évaluation (entourez)</p>	<p>1 – La personne applique insuffisamment les règles inhérentes à tout environnement (hygiène, sécurité, environnement, procédure qualité, gestes anti-risques, premiers secours). Elle ne respecte pas suffisamment les règles tacites et implicites de l'environnement.</p>	<p>2 - La personne applique partiellement les règles inhérentes à tout environnement (hygiène, sécurité, environnement, procédure qualité, gestes anti-risques, premiers secours). Elle respecte partiellement les règles tacites et implicites de l'environnement.</p>	<p>3 - La personne applique les règles inhérentes à tout environnement (hygiène, sécurité, environnement, procédure qualité, gestes anti-risques, premiers secours). Elle respecte les règles tacites et implicites de l'environnement.</p>

Mise en situation : un exemple

INDICATIONS POUR LE FORMATEUR chargé de la préparation de la mise en situation

Les missions sont indépendantes les unes des autres, et peuvent être réalisées toute ou en partie, selon les besoins et objectifs du candidat.

Néanmoins, il est indispensable de les réaliser dans l'ordre chronologique proposé.

Des indications générales utiles pour l'ensemble des missions sont indiquées dans la page « Contexte », page suivante.

Notons que les missions de la situation couvrent l'ensemble des domaines du S2CP et du référentiel du CAFOC de Nantes hormis le domaine Apprendre à apprendre. Charge au formateur en charge de l'animation de la mise en situation de questionner le stagiaire sur la manière dont il s'y est pris pour réaliser telle ou telle mission, afin de l'évaluer sur ce domaine de compétence.

Rappelons qu'il est essentiel que la mise en situation soit complétée d'un entretien poussé, en aval de la situation, afin d'enrichir les données recueillies suite à la mise en situation. En effet la situation est une occasion pour le stagiaire de mobiliser des capacités ainsi que les compétences, mais cette occasion n'est pas suffisante pour estimer un degré de maîtrise « dans l'absolu ». (Ce paragraphe est développé dans la présentation générale de la démarche)

Pour cet entretien, le formateur s'appuiera sur ce qu'a produit le stagiaire dans la situation de la « fête des voisins », puis il le questionnera dans une triple perspective : 1. Le faire expliciter la manière dont il s'y est pris pour agir dans la situation de la « fête des voisins », 2. Le faire verbaliser des situations où il a mobilisé la même compétence et 3. Le faire verbaliser sa projection dans au moins une autre situation de sa vie

Rappelons enfin, comme cela est stipulé autant que de besoin, que les ressources et le matériel sont à préparer.

CONTEXTE DE LA SITUATION

Vous êtes Dominique MARTON, et vous habitez 3 impasse des Marronniers, 49000 CHOLET³⁴, un petit lotissement constitué de quelques pavillons et d'un petit immeuble.

L'an passé, la fête des voisins s'est déroulée pour la première fois de façon spontanée, avec la participation de quelques familles uniquement. L'ambiance conviviale a été très appréciée, et les participants ont souhaité élargir la fête à l'ensemble du quartier.

Il va donc être nécessaire d'organiser les choses pour que tout se passe au mieux. C'est pourquoi vous êtes volontaire pour faire partie du groupe de travail chargé de préparer l'événement.

Le comité d'organisation qui s'est constitué a donc fixé la date de la fête des voisins au premier dimanche de juin. D'ici là, un certain nombre de missions devront être menées à bien.

³⁴ A personnaliser en fonction du lieu de passage de l'évaluation

Le quartier

Descriptif à ajouter pour donner une idée du nombre de personnes concernées (plan de quartier par exemple)

Le déroulement de la fête

La fête démarrera à midi, et se prolongera dans l'après-midi jusqu'à 18 heures

Le comité se charge de prévoir l'apéritif et le dessert à partir d'une participation de chacun. Chacun apporte ensuite son pique-nique pour un déjeuner assis (installation de tables sous un barnum).



*Toutes les informations figurant sur cette page
peuvent être utilisées au cours des différentes missions qui vont vous être proposées.*

Mission « La fête des voisins, c'est quoi ? »

Un petit groupe de personnes s'est porté volontaire pour faire du porte à porte dans le quartier afin de présenter la fête et inciter les habitants à y participer. Certains voisins sont nouvellement arrivés sur le quartier, parmi lesquels une famille d'origine étrangère qui ne connaît pas cette coutume.

Pour préparer ces visites, il vous faut réunir des éléments d'information afin de présenter l'intérêt d'un tel événement.

Votre mission

- Recherchez sur Internet des informations sur « la fête des voisins » : origine, intérêt... , puis compilez les informations retenues et ce que vous connaissez déjà de cette fête, de par votre expérience, dans un seul fichier que vous imprimerez (maximum : 2 pages, soit un recto-verso)
- A partir de ce recto-verso, préparez, sous la forme qui vous conviendra (informatique, papier) un document qui mettra en valeur la fête des voisins. C'est ce document que vous remettrez aux voisins au moment du porte à porte, il doit être réussi !

Compétences évaluées (se référer à la grille 2)

S2CP (CléA)	Référentiel CAFOC de Nantes (JAJDCC)
D ³⁵ 1 – SD ³⁶ 3, 4, 5 D3 – SD 1, 2, 3, D6 – SD 1 et 2	D1 – C ³⁷ 1 D5 – C2

³⁵ Domaine

³⁶ Sous-domaine

³⁷ Compétence

Mission « Barnum »

La municipalité peut mettre gratuitement à votre disposition un barnum. Plusieurs modèles sont disponibles.

En fonction de leur forme et de la capacité d'accueil, et en tenant compte de l'espace disponible, déterminez le type de barnum à réserver, et l'endroit où le positionner.

Votre mission

Représentez le barnum choisi sur le plan de masse (dessin, collage...) et rendez vous à la mairie pour expliquer votre choix au responsable des services techniques

Documents ressources³⁸

- Plan de masse du quartier
- Images des barnums (formes) + dimensions et capacité d'accueil

Compétences évaluées (se référer à la grille 2)

S2CP (CléA)	Référentiel CAFOC de Nantes (JAJDCC)
D1 – SD 2 D2 – SD 4 et 5 D5 – SD2	D1 – C2 D3 – C1 D7- 3

³⁸ A constituer

Mission « Demande d'autorisation »

Le comité d'organisation a décidé de réserver le barnum XXX et de l'installer sur le parking de la résidence.

Pour que cela soit possible, il est nécessaire de faire une demande écrite et d'obtenir l'autorisation de la mairie. Le comité d'organisation vous demande de gérer cela.

Votre mission

- Rédigez le courrier à la mairie pour :
 - ✓ demander l'autorisation d'utiliser le parking pour faire la fête
 - ✓ réserver le barnum choisi

Indications complémentaires

- Utilisez votre nom et votre adresse sur le courrier adressé à la mairie
- Votre réponse peut être rédigée manuellement ou réalisée sur traitement de texte

Compétences évaluées (se référer à la grille 2)

S2CP (CléA)	Référentiel CAFOC de Nantes (JAJDCC)
D1 – SD 4 et 5 D3 – SD2	D1 – C2 D3 – C1

Mission « J'invite mes voisins »

Vous avez obtenu l'autorisation de la mairie de faire la fête des voisins sur le parking de la résidence. Il faut maintenant informer tout le quartier.

Le comité d'organisation souhaite distribuer une invitation dans les boîtes aux lettres du quartier, accompagnée d'un coupon-réponse. Une ébauche a déjà été réalisée.

Les personnes n'ayant pas répondu à la date fixée seront contactées par téléphone. En cas d'absence, vous laisserez un message.

Votre mission (1ère partie)

- Réalisez la mise en forme de l'invitation à partir de l'ébauche fournie, ou pas.

Certaines familles n'ont pas répondu... C'est pourquoi vous vous apprêtez à les appeler pour les informer et leur demander si elles sont intéressées, voire les motiver ! Comme la chose ne vous paraît pas évidente, vous vous entraînez avec un ami...

Votre mission (2ème partie)

- Enregistrez la conversation téléphonique que vous allez avoir avec les familles qui n'ont pas répondu à temps...

Mission optionnelle

- Rédigez un petit mot en anglais pour la famille anglaise pour accompagner l'invitation
- Enregistrez le message que vous allez laisser en cas de non réponse

Documents ressources et matériels³⁹

- Ebauche d'invitation
- ImagesInvitation.doc
- Enregistreur (informatique ou portable)⁴⁰

Compétences évaluées (se référer à la grille 2)

S2CP (CléA)	Référentiel CAFOC de Nantes (JAJDCC)
D1 – SD 2 D3 – SD 1, 2	D1 – C2 D2 – C1-C2 D4 – C1 D8 – C2

³⁹ A réaliser et préparer par les formateurs en charge de la préparation de la mise en situation

⁴⁰ Selon l'organisation et le matériel disponible

Mission « Je prépare l'apéro »

Le comité d'organisation a sélectionné une recette de cocktail sans alcool.

Vous devez adapter les quantités pour réaliser la recette afin de servir en moyenne deux verres par personne, sachant que vous attendez environ 35 personnes.

Votre mission

- Calculez les quantités nécessaires pour chaque ingrédient
- Calculez le coût de revient total, puis par participant

Documents ressources⁴¹

- Recette de cocktail sans alcool
- Tarif des ingrédients

Recette :

1 ou 2 jus, limonade, + **fruits frais**

Compétences évaluées (se référer à la grille 2)

S2CP (CléA) D2 – SD 1, 2, 3	Référentiel CAFOC de Nantes (JAJDCC) D3 – C1
---------------------------------------	--

⁴¹ A préparer par les formateurs chargés de la préparation de la mise en situation. L'idéal serait de trouver le budget pour que les stagiaires réalisent « en vrai » le cocktail...

Mission « Quel dessert ? »

Le comité d'organisation souhaite proposer un dessert commun. Un petit sondage a permis de connaître les goûts et les envies de chacun. Un volontaire s'est chargé de rechercher différentes propositions de dessert.

Vous participez à la réunion qui doit aboutir à la décision du choix du dessert.

Votre mission

- Participez activement à la réunion sans pour autant prendre toute la place ; apportez votre contribution de manière à ce que la décision quant au dessert remporte l'adhésion du plus grand nombre. N'hésitez pas à résumer les débats, reformuler les accords et désaccords, faire le point pour le groupe si c'est difficile...
- C'est parti : vous avez 15' pour choisir, ensemble, le dessert.

Documents ressources⁴² et conditions de mise en oeuvre

- Desserts différents (gâteaux aux fruits, chocolat, crème, fruits)⁴³
- Résultat du sondage auprès des habitants du quartier⁴⁴
- **Attention : cette mission doit être réalisée avec au moins 3 stagiaires**

Compétences évaluées (se référer à la grille 2)

S2CP (CléA)	Référentiel CAFOC de Nantes (JAJDCC)
D4 – SD1, 3 D5 – SD3	D6 – C1 D5- C2

⁴² A préparer par les formateurs chargés de la préparation de la mise en situation

⁴³ Proposer des desserts ayant des caractéristiques différentes au niveau : coût, modes de conservation, lieux d'achat

⁴⁴ Indiquer des allergies etc.

Mission « Prévoir le matériel »

Le comité des fêtes de la commune vous a transmis par mail un fichier à compléter pour réserver le matériel nécessaire.

Votre mission

- Lisez le mail et enregistrez la pièce jointe sur le bureau
- Complétez le document à l'aide des informations en votre possession (ne réserver que le matériel nécessaire)
- Retournez le document complété, par messagerie

Documents ressources⁴⁵

- Mail reçu sur la messagerie d'un des stagiaires (avec la pièce jointe contenant la liste du matériel potentiellement empruntable)
- Nombre de tables et chaises nécessaires
- Coordonnées de la boîte mail créée pour l'occasion (nom d'utilisateur et mot de passe)

Compétences évaluées (se référer à la grille 2)

S2CP (CléA) D3 – SD4	Référentiel CAFOC de Nantes (JAJDCC) D4 – C3
--------------------------------	--

⁴⁵ A préparer par les formateurs chargés de la préparation de la mise en situation

Mission « Qui fait quoi, et quand ? »

Le comité d'organisation a listé l'ensemble des tâches à réaliser et recensé les volontaires pour participer à l'installation et au rangement.

Le grand jour approche, il est temps de finaliser l'organisation.

Votre mission

- Classez les tâches à réaliser dans l'ordre qui vous semble le plus pertinent
- Attribuez les tâches aux volontaires en tenant compte des différentes contraintes
- Expliquer

Documents ressources⁴⁶

- Liste des tâches et des contraintes notamment dues à l'organisation des services de la municipalité
- Liste des volontaires et leurs profils (capacités physiques, intérêts...)

Compétences évaluées (se référer à la grille 2)

S2CP (CléA)	Référentiel CAFOC de Nantes (JAJDCC)
D4 – SD1, 2, 4 D5 – SD2	D6 – C1

⁴⁶ A préparer par les formateurs chargés de la préparation de la mise en situation

Mission « Consignes de sécurité »

Vous avez des compétences en termes de sécurité. Vous préparez quelques documents à remettre aux volontaires bénévoles pour réaliser l'installation des divers matériels.

Votre mission

- Expliquez les pictogrammes
- Différenciez les photos afin de mettre en évidence les bons gestes et les mauvais gestes

Mission optionnelle

- Malgré vos recommandations, Paul, un des volontaires se blesse. Que faites-vous ?

Documents ressources⁴⁷

- Liste de pictogrammes
- Photos de gestes à éviter / à privilégier
- Procédure à suivre en cas d'incident

Compétences évaluées (se référer à la grille 2)

S2CP (CléA)	Référentiel CAFOC de Nantes (JAJDCC)
D7 – SD1, 2, 3	D6 – C2

⁴⁷ A préparer par les formateurs chargés de la préparation de la mise en situation

Récap

« Missions »

Mission	Compétences du S2CP (CléA) évaluées	Compétences du référentiel CAFOC de Nantes	Durée indicative
La fête des voisins, c'est quoi ?			
Barnum			
Demande d'autorisation			
J'invite mes voisins			
Je prépare l'apéro			
Le dessert			
Prévoir le matériel			
Qui fait quoi, et quand ?			
Consignes de sécurité			